

Chapitre 4

**Evaluation des
progrès des femmes :
un tableau plus vaste**



Introduction

L'évaluation du progrès des femmes en termes des objectifs plus vastes du Programme d'action de Beijing exige un éventail d'indicateurs plus large que ceux qui ont été conçus pour les objectifs convenus. Il est possible de faire une évaluation plus détaillée du progrès économique des femmes en examinant plusieurs indicateurs du revenu et de l'emploi, y compris la situation des femmes dans les entreprises familiales et en tant que propriétaires d'entreprises ; dans les emplois rémunérés comportant un niveau supérieur de pouvoir décisionnel ; et sur le marché du travail. Ce chapitre présente ces indicateurs, ainsi que deux questions de portée générale : l'inégalité économique parmi les femmes et la féminisation de la pauvreté-revenu. Afin de pouvoir situer le statut politique des femmes dans un contexte social plus large, il examine également des indicateurs d'obstacles au renforcement du pouvoir d'action des femmes, y compris la violence contre les femmes, l'incidence accrue du VIH/SIDA parmi les femmes et les jeunes filles, et la part inégale de leurs responsabilités dans le travail de prestataire de soins non rémunéré au sein de la famille et de la communauté.

« Promouvoir la mise au point de méthodes statistiques permettant d'améliorer les données concernant la place des femmes dans le développement économique, social, culturel et politique... »

— Programme d'action, 1995

Il est possible d'évaluer le progrès en utilisant non seulement des indicateurs des dimensions spécifiques de la position des femmes, mais aussi des indicateurs composites qui réunissent plusieurs dimensions différentes en un seul indice. Ce chapitre considère les avantages et les désavantages des deux indicateurs composites introduits par le Rapport mondial sur le développement humain, à savoir l'Indicateur sexospécifique du développement humain et l'Indicateur de la participation des femmes. Enfin, il examine de quelle manière on peut améliorer les informations afin de pouvoir obtenir une évaluation adéquate du progrès des femmes à travers le monde.

Statut économique des femmes

Les femmes sont économiquement actives dans les entreprises familiales, dans leurs petites et moyennes entreprises et en tant qu'employées. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, une grande partie de ce travail est informelle dans la mesure où il n'assure pas de protection sociale, même pour les employées. Malgré de nombreuses améliorations, les statistiques disponibles continuent à fournir une sous-estimation de l'emploi informel dans beaucoup de pays et reflètent seulement les aspects les plus visibles de l'emploi féminin.

Le travail des femmes au sein des entreprises familiales et en tant que propriétaires d'entreprises

Il y a de fortes chances que les femmes en milieu rural travaillent au sein de petites entreprises familiales (fermes et petites entreprises de transformation et de services) sans rémunération ou sans rémunération directe ou qu'elles travaillent à leur propre compte ou dirigent des micro-entreprises qui emploient deux ou trois autres femmes (« travailleuses indépendantes et employeurs » dans la terminologie des études de la population active). Toutes choses étant égales, il est probablement plus avantageux pour une femme d'être « travailleuse indépendante ou employeur » que d'être « une travailleuse familiale non rémunérée », car la première reçoit l'argent en ses propres mains, alors que pour la deuxième ce n'est pas le cas. Les prestations que les femmes reçoivent en contribuant

Encadré 1 : A quoi servent les primes sur le thé ?

Au milieu des années 1990, le thé au Kenya était produit par de petits exploitants et acheté par le « Kenya Tea Development Authority », organisme qui s'occupait de l'activité de transformation et de l'exportation. Les planteurs de thé hommes détenaient des permis leur permettant de cultiver le thé et étaient rémunérés mensuellement pour la quantité de thé qu'ils délivraient. Ils recevaient également une prime annuelle. Leurs femmes et filles récoltaient le thé et le transportaient à des lieux d'embarquement d'où des camions le transportaient ensuite aux usines de transformation.

Une étude sur le district de Kericho par une chercheuse kényenne, Grace Ongile, a découvert que la pratique des primes était souvent un point de litige entre les hommes et les femmes. Elle constate : « On reconnaît publiquement que les petits exploitants planteurs de thé dépensent une partie de leur prime provenant du thé sur des activités d'agrément, par exemple la consommation d'alcool, » ce qui est illustré par un dessin humoristique dans un journal kényen, le *Daily Nation* (un planteur de thé dépense sa prime dans une brasserie où il est confronté par sa femme).

Alors que beaucoup de femmes de planteurs n'ont pas exprimé d'inquiétude sur la manière dont leurs maris dépensent la prime pour le thé, d'autres ont exprimé ouvertement leur mécontentement.

Première femme, âgée de 42 ans, avec 10 jeunes enfants : « Le chef de famille dépense tout l'argent imprudemment et laisse la famille sans rien ».

Deuxième femme, âgée de 58 ans, avec 5 enfants : « Mon mari donne une partie de la prime à sa femme plus âgée, mais pas à moi ».

Dans la Province centrale, une autre région du Kenya, certaines femmes de planteurs de thé ont protesté il y a quelque temps que leurs maris dépensaient les primes annuelles sur la bière, la viande et d'autres besoins personnels. Elles ont réussi à obtenir qu'on leur verse directement une partie de la prime.

Source : Ongile 1998.

leur travail non rémunéré aux entreprises familiales dépendent de la manière dont leurs maris, frères ou pères distribuent le revenu généré par la ferme ou l'entreprise familiale. Les femmes ont souvent exprimé leur mécontentement au sujet de cette distribution (voir encadré 1). Dans un monde axé sur les forces du marché, les travailleurs qui ne sont pas rémunérés directement (« de la main à la main ») tendent à être désavantagés. La proportion des femmes qui travaillent ainsi tend à être beaucoup plus élevée que la proportion des hommes (voir tableau 4.1) ; et parmi les hommes, ce sont plus souvent les jeunes qui travaillent de cette manière. Pour eux, cela ne signifie pas toute une vie de dépendance économique, car à la longue, ils dirigeront une ferme ou entreprise familiale eux-mêmes.

Une manière d'évaluer dans quelle mesure les obstacles à la promotion économique des femmes rurales ont diminué consiste à déterminer si la proportion des femmes qui travaillent en tant que travailleuses familiales non rémunérées a baissé et si le nombre de femmes qui sont des employeurs ou travaillent à leur compte a augmenté (voir graphiques 4.1 et 4.2, pp. 88-89).

Au fil du temps, la proportion des femmes qui font du travail familial non rémunéré a diminué dans de nombreux pays (dans 36 sur 70 comme illustré au graphique 4.1). Mais dans certains pays, il semblerait que cette proportion ait augmenté de manière considérable (par exemple, au Bangladesh, au Pakistan et au Malawi). Dans quelques pays, cette situation reflète probablement des tentatives d'améliorer les enquêtes sur la population active en incluant les femmes qui font du travail familial non rémunéré et qui jusque-là avaient été classées comme ménagères économiquement inactives (c'est probablement le cas au Bangladesh et au Pakistan). Dans d'autres pays (tels que le Malawi), elle reflète peut-être une autre manière de classer les nombreuses agricultrices qui sont à la fois des « travailleuses familiales non rémunérées » dans les champs de leurs maris et des « travailleuses indépendantes » dans leurs propres champs.

Une femme qui dirige sa propre petite entreprise dispose d'un pouvoir décisionnel lorsqu'il s'agit de planifier son temps, à la différence des femmes qui travaillent dans des entreprises familiales sans rémunération et n'ont pas cette liberté. Mais les micro-entreprises sont vulnérables et subissent les fluctuations du marché et les changements dans l'environnement économique qui résultent des décisions prises par des entreprises plus importantes, les gouvernements et les autres institutions économiques.

Tableau 4.1 : Travailleurs et travailleuses familiaux non rémunérés en pourcentage de la population active, 1990

	Hommes %	Femmes %		Hommes %	Femmes %
Afrique du Nord et Afrique sub-saharienne			Amérique latine et Caraïbes		
Algérie	3	2	Bahamas	*	1
Bénin	32	29	Bolivie	4	11
Botswana	18	15	Brésil	8	12
Burundi	26	34	Chili	2	4
Côte d'Ivoire	23	48	Costa Rica	3	4
Égypte	9	23	Équateur	4	10
Lesotho	27	33	El Salvador	9	7
Malawi	61	93	Guatemala	15	10
Mali	44	82	Haïti	11	10
Nigeria	9	15	Mexique	10	17
République centrafricaine	7	10	Panama	4	2
Rwanda	27	79	Paraguay	2	4
Tunisie	5	18	Pérou	3	7
Zambie	4	6	Suriname	2	2
			Trinité-et-Tobago	1	3
Asie centrale et occidentale					
			Europe de l'Est		
Iraq	1	9			
Israël	1	2	Hongrie	1	3
Koweït	*	*	Pologne	5	18
Rép. arabe syrienne	8	35			
Turquie	13	64	Europe de l'Ouest et Autres pays développés		
Asie et Pacifique					
			Australie	1	1
Bangladesh	22	83	Belgique	1	7
Brunéi Darussalam	*	1	Canada	*	1
Fidji	16	16	Danemark	*	3
Hong Kong, ZAS de Chine	*	1	Espagne	2	6
Indonésie	9	34	États-Unis	*	*
Iran (Rép. islamique)	2	12	Finlande	1	*
Malaisie	3	14	Grèce	4	22
Népal	2	4	Irlande	1	2
Pakistan	17	53	Italie	2	6
Philippines	9	18	Japon	2	12
République de Corée	2	23	Luxembourg	*	4
Samoa (occidental)	66	63	Norvège	1	1
Singapour	1	2	Nouvelle-Zélande	1	2
Sri Lanka	6	14	Pays-Bas	*	2
Thaïlande	16	44	Portugal	1	2
Tonga	23	20	Suède	*	*

* moins de 1 pour cent
Source : Wistat, version 4.

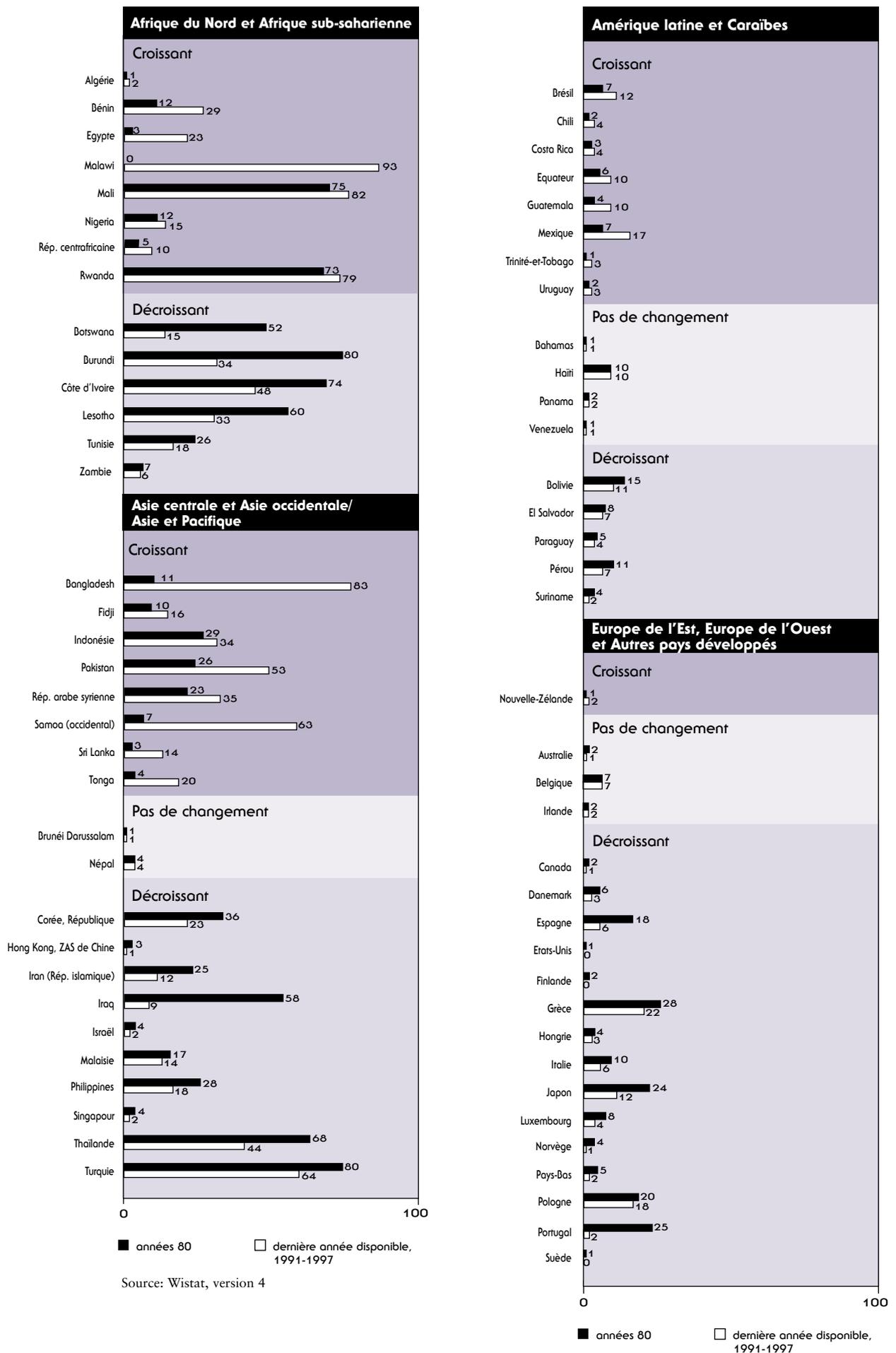


UNIFEM/Simone Buechler

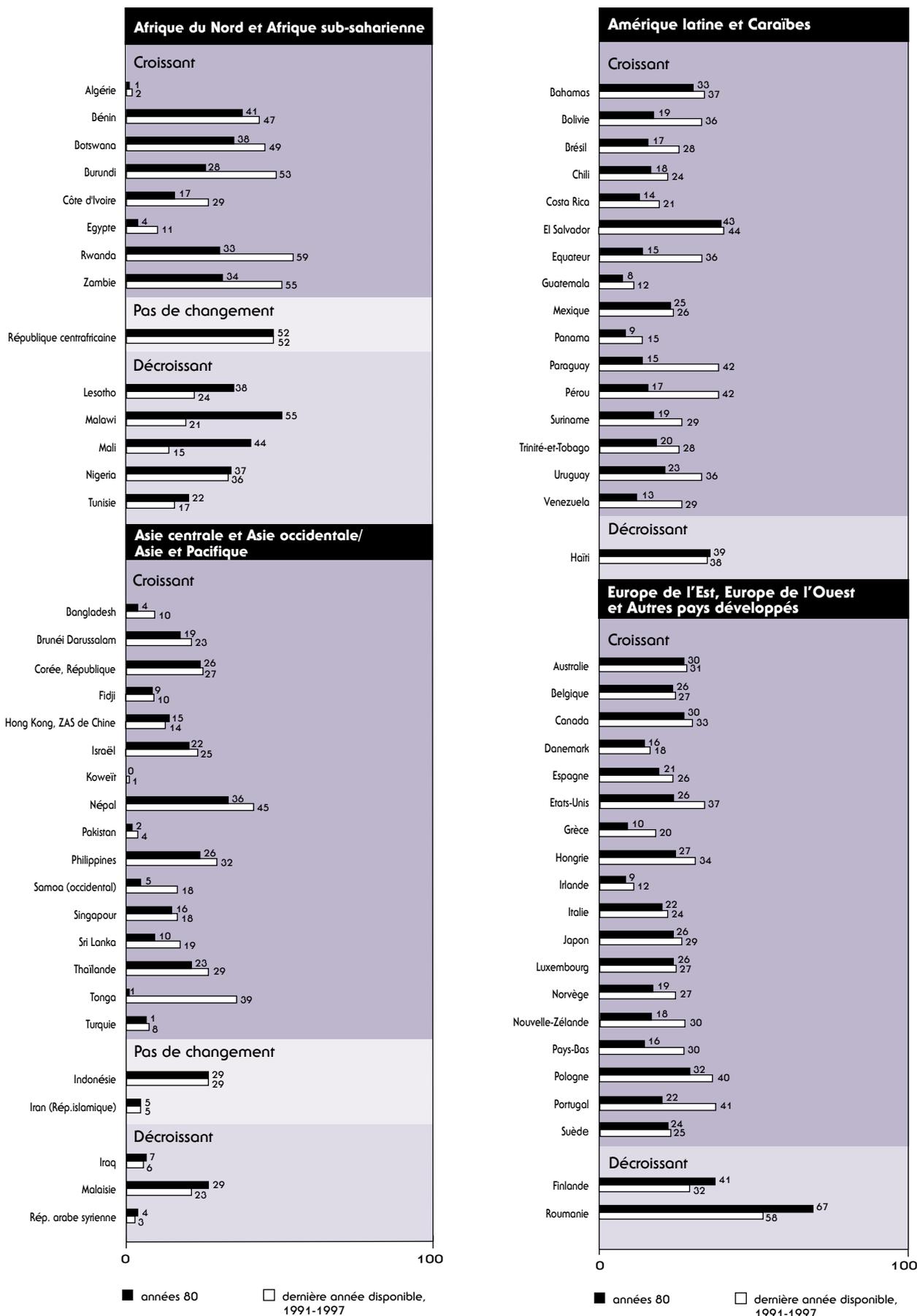
« Un homme ne peut pas rester chez lui tout le temps. Il doit sortir en ville pour se renseigner sur ce qui se passe en ville. Ma femme doit demander ma permission même lorsqu'elle rend visite à une amie. Je peux lui accorder cette permission uniquement si elle a terminé tout son travail pour la journée ».

— Planteur de thé kényen, 1995 (Ongile 1998)

Graphique 4.1 : Changements dans le nombre de travailleuses familiales non rémunérées en pourcentage de la population féminine active, années 80 – années 90



Graphique 4.2 : Employés et travailleurs autonomes : Changements dans la part féminine (%), années 80 – années 90



Source: Wistat, version 4.

La proportion des femmes employeurs ou travailleuses indépendantes est élevée et augmente dans la plupart des pays en Afrique sub-saharienne, ce qui reflète la prédominance des femmes dans l'agriculture et les services à petite échelle tels que le commerce. Leur part est petite et ne montre pas de tendance à l'augmentation en Afrique du Nord et en Asie centrale et occidentale. Dans les autres parties du monde, le schéma est très variable, mais les niveaux sont, en général, au-dessous de ceux d'Afrique sub-saharienne. L'UNIFEM soutient le développement des entreprises de femmes dans de nombreux pays en développant des activités qui vont de la broderie traditionnelle aux opérations minières en passant par le commerce électronique.

Une évaluation plus précise des progrès faits dans le domaine du travail rémunéré des femmes tiendrait compte des informations sur la valeur rémunératrice des entreprises des femmes et le pouvoir économique des femmes qui les gèrent (voir encadré 2). Malheureusement, aucune base de données internationale ne dispose de données sur les propriétaires d'entreprises, en faisant des distinctions entre les entreprises sur la base de l'échelle des actifs et des effectifs (en passant du travailleur indépendant aux entreprises avec des milliers d'employés) et en fournissant le sexe de leurs propriétaires. Et aucune base de données internationale ne fournit de données ventilées par sexe sur les taux de démarrage des entreprises et les taux de survie.

Egalité des sexes dans les postes décisionnels

Il est beaucoup plus facile de suivre le progrès des femmes lorsqu'il s'agit d'évaluer le nombre de sièges des femmes dans les parlements nationaux qu'il ne



Nations Unies/Milton Grant

l'est pour d'autres postes officiels décisionnels. La part des femmes dans les postes de direction ou d'administration, ainsi que dans les professions libérales et les postes techniques est souvent utilisée à la place d'autres données pour indiquer la part des femmes dans les postes décisionnels du secteur économique. Cet indicateur tend cependant à surestimer le pouvoir décisionnel des femmes parce que ces postes recouvrent une gamme de niveaux de responsabilité et que les femmes tendent à se trouver essentiellement à des échelons à responsabilité limitée à l'intérieur de chaque groupe professionnel. Par ailleurs, la part des femmes dans les professions libérales et les postes techniques est gonflée par le fait que certains métiers tels que l'enseignement et les soins infirmiers sont très féminisés, mais même ici, les postes décisionnels à des échelons plus élevés sont occupés essentiellement par les hommes. En plus, le travail de bureau est parfois regroupé avec le travail de direction et d'administration, ce qui gonfle aussi la part des femmes. Ce rapport considère le partage des postes de direction et d'administration uniquement.

Le graphique 4.3 montre les changements dans la part des femmes pour ces postes. Dans 51 pays sur 59, la part des femmes a augmenté, atteignant 30



UNIFEM

Encadré 2 : Les Ougandaises parlent de leurs entreprises

« J'ai commencé avec quelques marchandises seulement, parce que j'avais peu d'argent. Je choisisais quelques choux, mais maintenant j'achète un sac entier. J'achète une caisse entière de tomates. Mais il faut commencer modestement et épargner peu à peu... Cette saison est fichue. Tout est en ruines. Les pluies ont dévasté la récolte. Alors lorsqu'on vend, les prix sont élevés, trop élevés pour les consommateurs... Nous continuons à rembourser [notre prêt], même s'il ne nous reste plus d'argent. Le travail est devenu plus difficile et moins satisfaisant ».

— Margaret Namuga (46 ans), veuve avec trois enfants, marchande de légumes

« Mon entreprise me permet de manger et de boire. J'ai fait construire une maison afin de ne plus avoir à louer. J'ai acheté mon lot de terrain en utilisant mes économies provenant du manioc. J'ai pu faire faire des études à mes enfants. Ça, c'est très important – un accomplissement plus satisfaisant encore que la construction d'une maison ».

— Betty Nakiganda (48 ans), veuve avec huit enfants, vendeuse de manioc

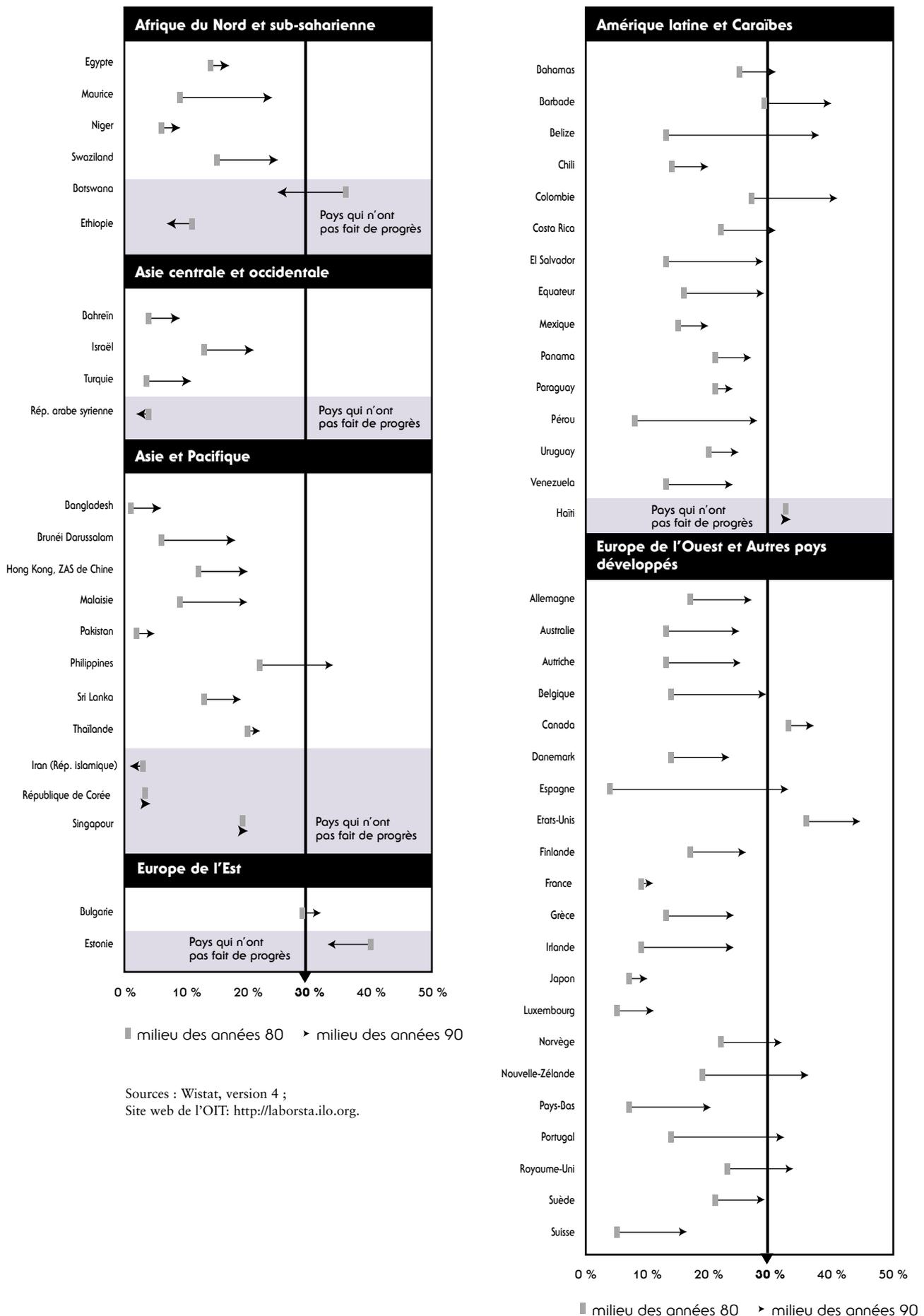
« Mon entreprise m'a permis d'accomplir beaucoup de choses : j'ai pu faire construire une maison, acheter des choses pour la maison, acheter un véhicule et ouvrir deux autres magasins comme celui-ci. Je crois que... il n'y a rien que les hommes peuvent faire que nous ne puissions pas faire ».

— Teddy Birungi (36 ans), mariée avec cinq enfants, marchande en gros de bière, de boissons gazeuses et de whiskey

« J'ai commencé à faire ce qu'on appelait *magendo* (commerce informel) à cette époque-là, c'est-à-dire, j'achetais des sucreries et je les vendais, en faisant un petit profit que je pouvais ajouter à mon salaire. Plus tard, j'ai fait de petits gâteaux et c'était plus satisfaisant... j'ai commencé à chercher un magasin. J'ai trouvé des locaux modestes à Kisura, mais comme j'habitais Nakaserto, j'ai perdu beaucoup de temps à faire la navette. Il a fallu que je m'occupe du magasin après les heures de bureau. À 5 heures de l'après-midi, je cherchais mes enfants, je les accompagnais jusqu'à la maison, je leur donnais à manger, je parcourais leurs devoirs avec eux et puis je me précipitais au magasin. C'était très dur, Kisura ».

— Alice Karugaba (la cinquantaine), séparée avec quatre enfants, propriétaire de deux magasins de meubles et de tissus

Graphique 4.3 : Changements dans la part féminine des postes d'administration et de direction, milieu des années 80 – milieu des années 90



Encadré 3 : Les femmes dans le système de l'ONU

Les 24 organisations, programmes et fonds qui constituent le système de l'ONU sont dotés de trois types de postes :

- **les postes géographiques** sont soumis à des quotas géographiques, basés sur une formule pondérée qui tient compte du statut de membre d'un pays, de la population et du niveau d'évaluation pour les cotisations. Ces postes comportent plus de possibilités d'avancement professionnel en raison d'une échelle de grades qui comporte plus de postes au niveau décisionnel ;
- **les postes non-géographiques** n'ont pas de quotas géographiques et se limitent essentiellement à des domaines tels que l'interprétation et la traduction qui, en comparaison, offrent des possibilités d'avancement professionnel plus limitées ;
- **les postes de projet** sont liés à un projet spécifique, souvent dans des pays en développement. Généralement, ils sont d'une durée limitée, allant de six mois à cinq ans.

L'Assemblée générale a demandé au système de l'ONU de réaliser la parité hommes-femmes (50/50) au niveau des postes d'ici l'an 2000. Entre 1991 et 1996, la part des femmes occupant ces postes a augmenté :

- de 22,0 à 27,2 pour cent pour les postes géographiques ;
- de 30,4 à 33,9 pour cent pour les postes non-géographiques ;
- de 12,9 pour cent à 24,1 pour cent pour les postes de projet.

Si les augmentations continuent à ce rythme, la parité homes-femmes ne sera pas réalisée pour les postes géographiques avant 2018 ; et pour les postes non-géographiques pas avant 2013.

Les femmes se trouvent essentiellement dans les postes de niveau modeste. Environ 60 pour cent d'entre elles travaillent dans des fonctions de soutien, dans l'administration, dans les domaines linguistiques et dans les activités bibliothécaires. Depuis 1984, cette situation n'a pas changé de manière significative. Les femmes n'occupent que 20 pour cent des postes géographiques à l'échelon administratif supérieur (P5 et plus). Le nombre de femmes qui occupent des postes à ce niveau a augmenté d'un pour cent seulement pendant la période de 1991 à 1996. A ce rythme-là, il faudrait 44 ans pour obtenir la parité hommes-femmes.

Source : Commission de la fonction publique internationale 1998.



pour cent ou plus dans 16 pays. Ce chiffre est plus élevé que le nombre de pays (8) dans lesquels les femmes occupent 30 pour cent ou plus des sièges dans les parlements nationaux. Il n'existe aucun indicateur pour montrer comment les femmes utilisent leur présence accrue dans les postes de direction et d'administration pour transformer les lieux de travail. (Voir encadré 3 sur les femmes dans le système de l'ONU.)

Le fossé entre les sexes au niveau des salaires

La part des femmes dans le travail rémunéré dans l'industrie et les services a augmenté dans la plupart des pays. Mais la part des femmes dans les salaires pour ce type d'emploi a-t-elle augmenté ? Il est difficile de donner une réponse globale, car les bases de données internationales contiennent de renseignements pour un nombre très limité de pays seulement. La base de données Wistat fournit des informations sur les salaires féminins comme proportion des salaires masculins pour certains pays (pour les activités non-agricoles et dans le secteur manufacturier). Ces données sont présentées dans le tableau 4.2 ensemble avec des informations de la CEPALC (1998) sur le revenu des femmes provenant de l'emploi exprimé en pourcentage du revenu des hommes provenant de l'emploi pour des ménages urbains dans des pays d'Amérique latine sélectionnés et avec des informations de l'UNICEF (1999) sur le salaire mensuel féminin exprimé en pourcentage du salaire mensuel masculin dans les pays qui font la transition vers une économie de marché. En raison des variations dans la couverture et la fiabilité des études sur lesquelles les données sous-jacentes sont basées, il convient d'utiliser ce tableau avec prudence (voir Annexe : Notes techniques). Les pays sont présentés dans l'ordre alphabétique par région, car les données ne sont pas suffisamment comparables pour permettre le classement de ces pays. Ce tableau montre que les salaires moyens des femmes sont moins que ceux des hommes dans les 63 pays pour lesquels des données sont disponibles à l'échelle internationale.

Le fossé entre les sexes au niveau des salaires dans les secteurs industrie et services va de 53 pour cent à 97 pour cent, avec une valeur médiane de 78 pour cent. Dans le secteur manufacturier, la gamme se situe entre 54 pour cent et 99 pour cent, avec une valeur médiane de 75 pour cent. Aux Etats-Unis, l'écart salarial entre les sexes se situe près de la valeur médiane. En 1998, les femmes aux Etats-Unis ont gagné 76,3 pour cent du salaire hebdomadaire des hommes (Ministère du travail des Etats-Unis 1999).

Il est encore plus difficile d'évaluer les changements au fil du temps, car les données provenant de bases de données internationales pour les activités des secteurs industrie et services sont disponibles pour 29 pays seulement. Dans la plupart de ces pays, le rapport entre les salaires féminins et masculins a augmenté depuis 1980, dans certains cas de façon sensible, alors que dans tous les pays sauf un où il a diminué, cette baisse est peu importante (voir graphique 4.4, p. 94). Encore moins de données sont disponibles dans les bases de données internationales pour évaluer la réduction du fossé entre les sexes au

niveau des salaires dans le secteur manufacturier. Le graphique 4.5 (p. 94) indique que, sur 22 pays, les salaires féminins exprimés en pourcentage des salaires masculins ont augmenté dans 20 pays et sont tombés, mais légèrement, dans deux.

L'expérience des pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale et occidentale qui font une transition vers l'économie de marché est illustrée dans le graphique 4.6 (p. 94). Un pays seulement, la Bulgarie, affiche une augmentation considérable (5 points de pourcentage) de l'écart salarial entre les sexes entre 1990 et 1997. Cet écart est resté plutôt stable en Slovaquie et en Russie; il a diminué de façon notable dans la République tchèque, en Slovaquie, en Pologne et en Hongrie. L'écart des salaires ne capte pas évidemment d'autres aspects de l'expérience des femmes sur le marché du travail dans les pays en transition, y compris une baisse de l'emploi féminin et de la sécurité d'emploi. Par ailleurs, certains employeurs en Hongrie, en Pologne, dans la République tchèque et en Slovaquie ont fait preuve de sexisme dans leur pratiques de recrutement, malgré les lois sur l'emploi qui sont censées garantir un traitement égal (UNICEF 1999).

Les graphiques 4.4 à 4.6 suggèrent un certain progrès dans un nombre limité de pays pour lesquels des données sur la réduction du fossé entre les sexes au niveau des salaires sont disponibles. Il est probable que les données sur l'écart salarial reflètent essentiellement les salaires des employés à plein temps dans le secteur formel, car les études sur les entreprises qui génèrent ces données ont tendance à omettre les employés à temps partiel, à domicile, saisonniers ou temporaires et ne tiennent pas compte des très petites entreprises. Ainsi, elles ne tiennent pas compte de beaucoup d'emplois informels. Dans l'Union Européenne, il existe un écart salarial entre les sexes plus important (salaire horaire) pour les employés à temps partiel que pour les employés à plein temps (Rubery et coll. 1998). Des études faites par WIEGO (*Women in Informal Employment Globalizing and Organizing* ou Les femmes dans l'emploi informel se mondialisent et s'organisent) suggèrent que le fossé entre les sexes au niveau salarial dans les pays en développement est plus important dans l'emploi informel que dans l'emploi formel.

Une réduction de l'écart salarial entre les sexes ne signifie pas forcément une augmentation du niveau de vie des femmes. Pendant que l'écart diminue, il est possible que les revenus réels des hommes et des femmes baissent si le revenu réel des hommes diminue plus rapidement que celui des femmes.

Il est essentiel de pouvoir disposer rapidement de données supplémentaires, plus précises sur le fossé entre les sexes au niveau salarial. Le nouveau rapport de l'OIT sur les Indicateurs clés pour le marché du travail (*Key Indicators of the Labor Market ou KILM*) contient 18 indicateurs, et ceux pour l'emploi et le chômage sont généralement ventilés en fonction du sexe (OIT 1999). Mais les indicateurs pour les salaires mettent l'accent sur le problème du coût de la main-d'œuvre et de la compétitivité internationale plutôt que sur l'égalité sur le marché du travail. Il est important d'étendre ces 18 indicateurs de manière à pouvoir surveiller l'écart salarial entre les sexes, de préférence en faisant une distinction entre l'emploi à



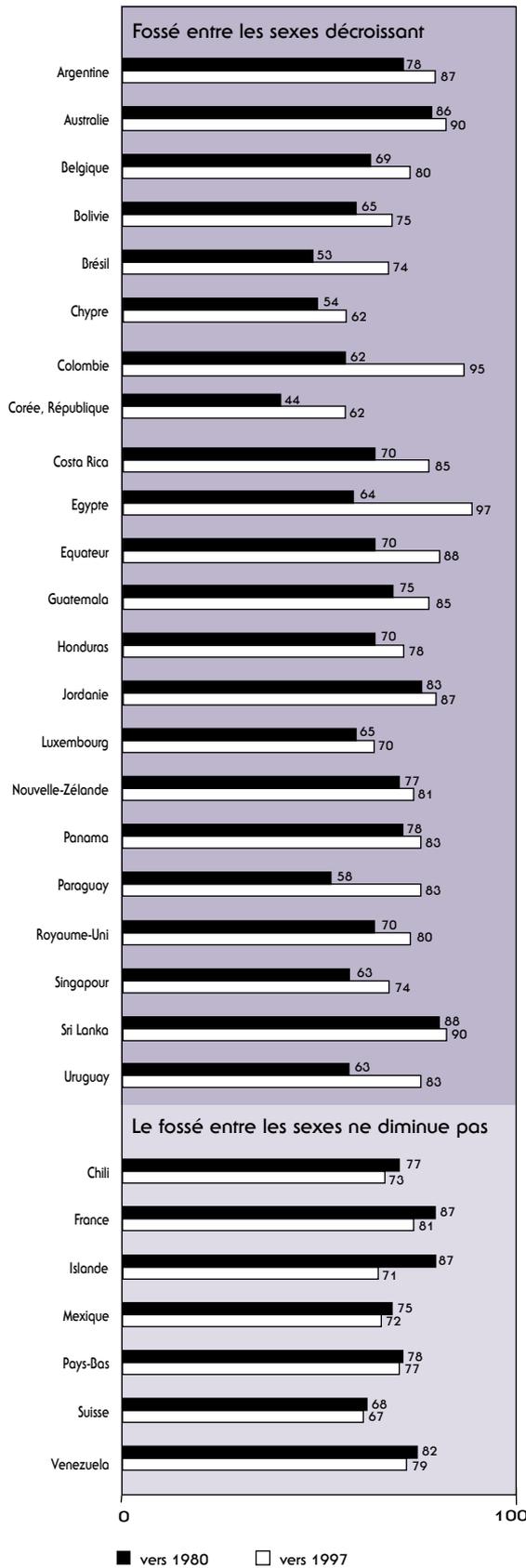
HCNUR/T. Belstad

Tableau 4.2 : Salaires féminins en pourcentage des salaires masculins, vers 1997

	Industrie et services	Industries manufacturières
Afrique du Nord et Afrique sub-saharienne		
Egypte	97	74
Erythée	58	d.n.d.
Swaziland	d.n.d.	71
Asie centrale et occidentale		
Azerbaïdjan	53	d.n.d.
Chypre	62	60
Jordanie	87	62
Kazakhstan	72	d.n.d.
Kirghizistan	72	d.n.d.
Ouzbékistan	81	d.n.d.
Turquie	d.n.d.	99
Asie et Pacifique		
Malaisie	d.n.d.	58
Myanmar	d.n.d.	96
République de Corée	62	56
Singapour	76	60
Sri Lanka	90	85
Thaïlande	72	68
Amérique latine et Caraïbes		
Argentine	87	d.n.d.
Bolivie	75	d.n.d.
Brésil	76	54
Chili	73	d.n.d.
Colombie	95	d.n.d.
Costa Rica	85	86
Équateur	88	d.n.d.
El Salvador	89	95
Guatemala	85	d.n.d.
Honduras	78	d.n.d.
Mexique	78	71
Nicaragua	67	d.n.d.
Panama	83	d.n.d.
Paraguay	74	77
République dominicaine	88	d.n.d.
Uruguay	83	d.n.d.
Venezuela	79	d.n.d.
Europe de l'Est		
Bulgarie	69	d.n.d.
Estonie	73	d.n.d.
Hongrie	77	70
Lettonie	80	89
Lituanie	71	81
Pologne	79	d.n.d.
Rép. tchèque	81	d.n.d.
Roumanie	76	d.n.d.
Russie	70	d.n.d.
Slovaquie	78	d.n.d.
Slovénie	86	d.n.d.
Europe de l'Ouest et Autres pays développés		
Allemagne	d.n.d.	74
Australie	90	85
Autriche	d.n.d.	66
Belgique	80	80
Danemark	d.n.d.	85
Finlande	d.n.d.	79
France	81	79
Grèce	d.n.d.	81
Irlande	d.n.d.	75
Islande	71	d.n.d.
Luxembourg	70	63
Norvège	d.n.d.	87
Nouvelle-Zélande	81	78
Pays-Bas	77	d.n.d.
Portugal	67	69
Royaume-Uni	80	72
Suède	d.n.d.	90
Suisse	67	69

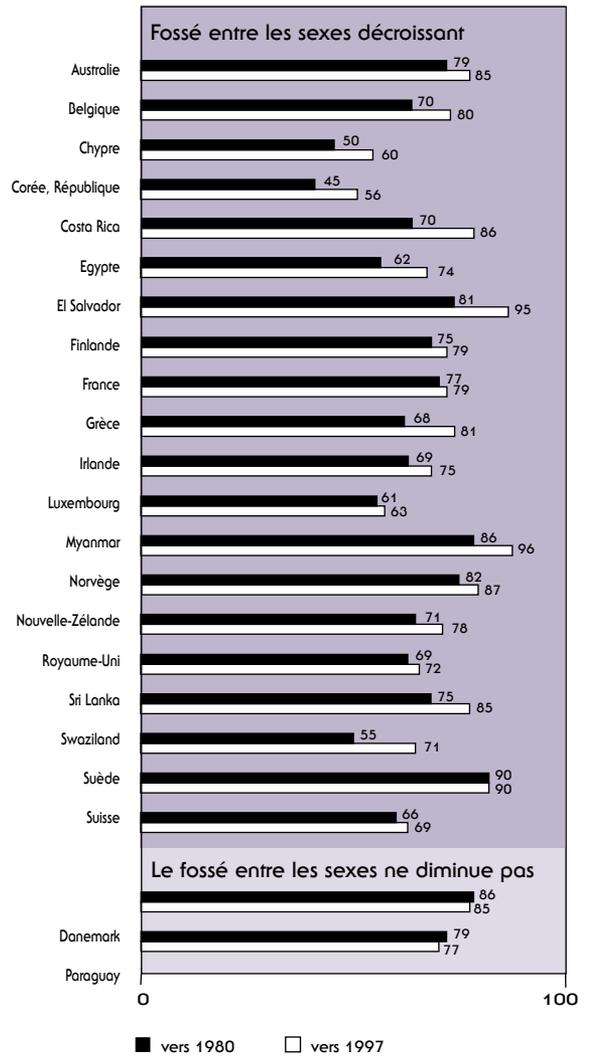
d.n.d. = données non disponibles
Sources : Wistat, version 4 ;
CEPALC 1998, tableau 39 ;
UNICEF 1999, tableau 2.2

Graphique 4.4 : Changements dans les salaires féminins en pourcentage des salaires masculins dans l'industrie et les services, env. 1980 - env. 1997



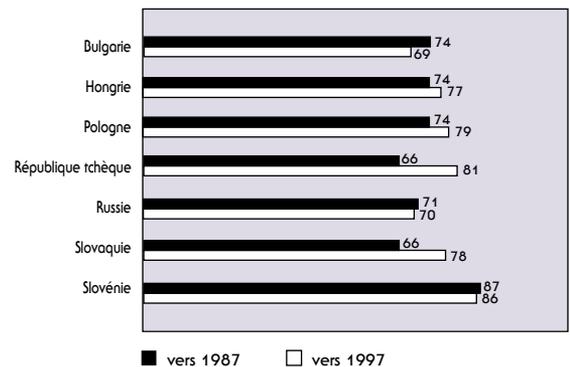
Sources : Wistat, version 4 ; CEPALC 1998, tableau 39 ; Site web de l'OIT : <http://laborsta.ilo.org>.

Graphique 4.5 : Changements dans les salaires féminins en pourcentage des salaires masculins dans les industries manufacturières, env. 1980 - env. 1997



Sources : Wistat, version 4 ; Site web de l'OIT : <http://laborsta.ilo.org>.

Graphique 4.6 : Salaires féminins mensuels en pourcentage des salaires masculins dans les pays en transition, env. 1987 - env. 1997



Source : UNICEF 1999, tableau 2.2.

plein temps et l'emploi à temps partiel. De manière idéale, les indicateurs du fossé entre les sexes devraient être assortis d'indicateurs des salaires réels moyens des hommes et des femmes ; il serait possible de voir ainsi si le fossé entre les sexes se réduit suite à une égalisation vers le haut ou vers le bas.

Inégalité économique parmi les femmes

Comme le montre le tableau indicateur à la fin du chapitre 3, l'inégalité des revenus augmente dans de nombreux pays. Il est donc vraisemblable que l'inégalité entre les femmes augmente et que les femmes qui ont un très bon niveau d'éducation bénéficient de revenus croissants et de bonnes conditions de travail, alors que les femmes qui ont un niveau d'instruction inférieur ont des revenus stagnants ou en baisse. Même s'il n'existe aucune base de données internationale contenant des informations globales sur l'inégalité entre les femmes, un nombre d'éléments soutiennent cette idée. Une analyse de la dispersion des revenus parmi les femmes dans neuf pays de l'Amérique latine en 1990 et 1997, par exemple, montre que l'inégalité parmi les femmes a augmenté dans tous les pays sauf deux, le Brésil et le Honduras, où l'inégalité était déjà très élevée (Gálvez 1999).

De nouvelles données pour le Royaume-Uni indiquent que ce sont les femmes mariées sans compétences professionnelles ou avec des compétences moyennes qui sont pénalisées le plus sur le plan économique par l'écart salarial entre les sexes et par le fait d'avoir des enfants (UK Cabinet Office - Bureau du Conseil des Ministres du Royaume-Uni 2000). Pour les femmes mariées sans enfants et avec des compétences de faible ou de moyen niveau, l'écart entre les gains pendant la vie active (en comparaison avec les hommes en situation analogue) s'élève à 37 pour cent de leurs gains pendant la période active. Pour les femmes mariées sans enfants et avec des compétences de niveau élevé, cet écart est de 12 pour cent seulement. Les femmes au Royaume-Uni qui ont des enfants passent un certain temps en dehors du marché du travail et renoncent donc à une partie de leurs salaires potentiels. Pour une femme ayant des compétences de faible niveau et deux enfants, cette perte est la plus prononcée : 285 000 livres. Pour une femme avec des compétences moyennes, cette perte se réduit à 140 000 livres et pour une femme avec des compétences élevées, elle n'est que de 19 000 livres environ – car les femmes avec ce niveau de compétences passent beaucoup moins de temps en dehors du marché du travail.

Féminisation de la pauvreté

Le Programme d'action de Beijing parle de la « féminisation de la pauvreté » et demande aux organisations statistiques nationales et internationales de recueillir des données ventilées par sexe sur la pauvreté. Le Programme ne définit pas la « féminisation de la pauvreté », mais comme Nilifür Çağatay (1998) l'a signalé, le concept sert de « notation sténographique » recouvrant une variété d'idées, y compris l'une ou plusieurs des idées suivantes :

- le taux de pauvreté-revenu est plus *élevé* pour les femmes que pour les hommes ;
- la pauvreté-revenu des femmes est plus *sévère* que celle des hommes ;



Narions Unies/Milton Grant

- au fil du temps, le taux de pauvreté-revenu parmi les femmes a *augmenté* par rapport à celui parmi les hommes.

La pauvreté-revenu renvoie à un manque de revenu suffisant pour soutenir un niveau de vie adéquat. Le taux signifie la proportion de la population dont le revenu ou le niveau de consommation tombe au-dessous d'un seuil de pauvreté établi sur le plan national ou international. La sévérité de la pauvreté-revenu peut être mesurée en ajustant le taux de pauvreté-revenu en tenant compte de la différence entre le seuil de pauvreté et le revenu moyen de la population qui vit au-dessous du seuil de la pauvreté (taux d'écart de pauvreté). Si ce revenu moyen est juste au-dessous du seuil de la pauvreté, alors la pauvreté est moins sévère que si ce revenu moyen est très au-dessous de ce seuil. Les individus sont considérés comme étant pauvres si le revenu/consommation réel par tête du ménage auquel ils appartiennent est au-dessous du seuil de la pauvreté.

Malheureusement, en général, les indicateurs du taux et de la sévérité de la pauvreté-revenu ne sont pas calculés et présentés en tenant compte des disparités entre les sexes. Les chiffres indiquent quelle proportion de la population vit dans la pauvreté (c'est-à-dire, dispose de revenus inadéquats), mais ne montrent pas combien de ces personnes sont des hommes et combien sont des femmes. Sans indicateur de pauvreté-revenu ajusté en fonction des disparités entre les sexes, il n'est pas possible d'évaluer l'étendue de la féminisation de la pauvreté – ce qui entraîne des « estimations au jugé » globales telles que

Encadré 4 : Pyramide de la pauvreté

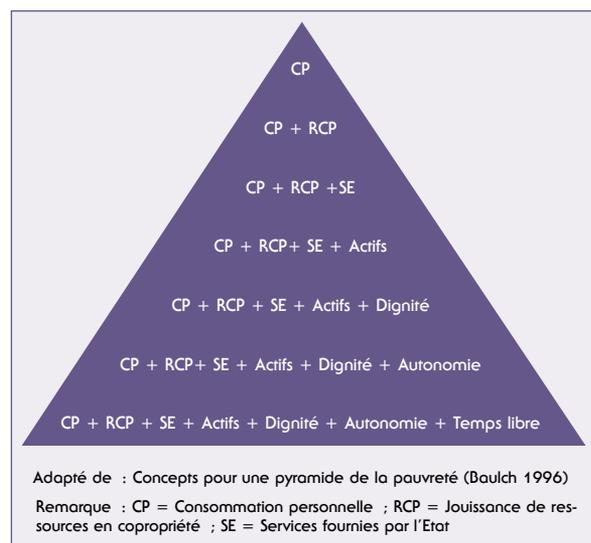


Tableau 4.3 : Population adulte dans la pauvreté, Fédération de Russie

Sexe/groupe d'âge	% de la population au-dessous du minimum vital			% du groupe démographique respectif		
	1992	1994	1997	1992	1994	1997
Femmes (31 ans +)	32,6	29,1	29,8	71,2	40,4	37,5
Hommes (31 ans +)	21,4	21,8	20,7	59,6	31,7	27,5

Source : Basé sur le PNUD 1998c, tableau 2.10.

Tableau 4.4 : Rapport hommes/femmes vivant dans la pauvreté dans des pays sélectionnés, années 80

Afrique sub-saharienne	
Pays	Femmes pour 100 hommes dans les 20% les plus pauvres ¹
Botswana (1993)	192
Côte d'Ivoire (1986-88)	123
Ethiopie (1989-90)	127
Ghana (milieu urbain) (1987-88)	141
Ghana (milieu rural) (1987-88)	140
Madagascar (1992)	109
Niger (1989-90)	113
Rwanda (1985-86)	132
Asie et Pacifique	
Bangladesh (1992-93)	130
Indonésie (1988-89)	124
Népal (1991-92)	93
Pakistan (1986-89)	106
Philippines (Bukidnon) (1984-85)	93

¹ Basé sur des équivalents adultes

Amérique latine et Caraïbes	
Pays	Femmes pour 100 hommes dans les 20% les plus pauvres ¹
Guatemala (1988)	95
Honduras (1988-89)	105
Europe de l'Ouest et Autres pays développés	
Pays	Rapport femmes/hommes ¹ au-dessous du seuil de la pauvreté ²
Allemagne (RF) (1984)	1,29
Australie (1985-1986)	1,34
Canada (1987)	1,28
Etats-Unis (1985)	1,41
Italie (1986)	1,02
Pays-Bas (1987)	1,02
Royaume-Uni (1986)	1,19
Suède (1987)	0,90

¹ âgés de 18 à 57 ans

² défini comme vivant dans un ménage dont le revenu disponible (après impôts et transferts) est de moins de 50 % du revenu disponible médian pour ce pays, ajusté pour tenir compte de la taille de la famille.

Sources : ONU 1995a, graphique 5.21 ; Caspar et coll. 1994.

l'affirmation souvent répétée que 70 pour cent des pauvres du monde sont des femmes. Personne ne peut identifier l'évidence empirique sur laquelle cette affirmation est fondée, et les analyses démographiques ont montré que ce n'est pas crédible (Marcoux 1998).

Des comparaisons sont souvent faites entre le taux de pauvreté-revenu ou de pauvreté-consommation dans les ménages dirigés par une femme et celui dans les ménages dirigés par un homme. Mais les définitions de la « femme chef » varient énormément ainsi que les raisons pour lesquelles les femmes se trouvent dans ce rôle, et des enquêtes empiriques ne révèlent aucune association entre la pauvreté et la femme chef sur le plan général, même si une telle association existe dans certains pays spécifiques (Çağatay 1998 ; Quisumbing et coll. 1995). De l'avis général, il est inapproprié de comparer les ménages dirigés par un homme et ceux dirigés par une femme afin de mesurer le degré de féminisation de la pauvreté (Fukuda-Parr 1999, Razavi 1999).

Une autre méthode consiste à examiner de près les dimensions de la pauvreté par rapport au revenu du ménage. L'encadré 4 présente une pyramide de la pauvreté dans laquelle la consommation personnelle (CP) n'est qu'un seul élément. D'autres éléments sont la jouissance des ressources en copropriété (RCP) telles que forêts et rivières ; les services fournis par l'Etat (SE) telles que soins de santé et éducation ; et des actifs tels que terrains et équipement. En dehors de ces dimensions tangibles, la pauvreté entraîne également un manque de dignité, d'autonomie et de temps libre.

La plupart des approches continuent à mettre l'accent sur les mesures conventionnelles de la pauvreté-revenu ; il est donc important de considérer comment ces mesures de la pauvreté-revenu pourraient être ajustées en fonction des disparités entre les sexes. Il serait possible d'utiliser de nouvelles méthodes d'analyse et de présentation des données existantes pour étudier la féminisation de la pauvreté-revenu. Les données brutes provenant d'études sur les ménages comprennent toujours le nombre d'hommes et de femmes dans chaque ménage et l'âge de ces personnes. Donc, en principe, il est possible de calculer la proportion des femmes dans des ménages au-dessous du seuil de la pauvreté et la proportion des hommes. Le tableau 4.3 présente l'exemple de la Fédération de Russie où des études sur les ménages menées sur trois ans ont montré que chaque année, les femmes adultes ont constitué une part plus importante de la population vivant dans la pauvreté que celle des hommes adultes. De surcroît, par rapport à toutes les femmes adultes, les femmes adultes pauvres constituent une part plus importante que les hommes adultes pauvres par rapport à tous les hommes adultes, ce qui suggère que la pauvreté est réellement féminisée.

Un indicateur particulièrement utile est le taux de la pauvreté ajusté en fonction des disparités entre les sexes, c'est-à-dire, le nombre de femmes pour 100 hommes (ou par homme) dans la population vivant au-dessous du seuil de la pauvreté ou les 20 pour cent de la population faisant partie des plus pauvres (voir ONU 1995a). Les prévisions présentées dans le tableau 4.4 indiquent que la féminisation de la pauvreté existe dans 12 pays en développement sur 15 pour lesquels des données sont disponibles et dans 5

pays développés sur 8 pour lesquels des données sont disponibles. Cet indicateur devrait être utilisé à plus grande échelle, car les statistiques utilisées pour le construire sont recueillies systématiquement au cours des enquêtes sur les ménages dans de nombreux pays.

Obstacles sociaux à l'autonomisation des femmes

Les femmes qui voudraient mieux profiter de leur participation à l'économie de marché et avoir plus de pouvoir pour façonner les institutions et les politiques des sociétés dans lesquelles elles vivent se trouvent encore confrontées à de nombreux obstacles. Quelques-unes des barrières sociales les plus importantes résultent de la manière dont la vie familiale et la vie communautaire sont organisées dans toutes les sociétés, de la plus « traditionnelle » à la plus « moderne ». Trois des barrières les plus importantes sont interdépendantes : la violence contre les femmes, le fardeau du VIH-SIDA et le partage inégal des responsabilités pour les soins non rémunérés. Il existe de grandes lacunes au niveau des informations requises pour déterminer dans quelle mesure chacun de ces obstacles devient plus ou moins important. Mais dans les trois cas, de nouvelles tentatives ont été entreprises pour suivre les progrès faits en les réduisant.

Violence contre les femmes

La Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence contre les femmes, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1993, définit la violence contre les femmes comme « tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ».

La Déclaration constate que la violence contre les femmes comprend, entre autres, « la violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille et de la collectivité, y compris les coups, les sévices sexuels infligés aux enfants de sexe féminin au foyer, les violences liées à la dot, le viol conjugal, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables à la femme, la violence non conjugale, et la violence liée à l'exploitation, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, le proxénétisme, la prostitution forcée, et la violence perpétrée ou tolérée par l'Etat » (ONU 1993a). Toutes ces formes de violence sont associées à des inégalités de pouvoir (entre les femmes et les hommes, entre les enfants et leurs fournisseurs de soins) et à des inégalités économiques croissantes à l'intérieur des pays et entre les pays.

Il n'est pas facile de mesurer l'étendue précise de la violence contre les femmes, car cela entraîne des questions sur des aspects sensibles de la vie des femmes et le plus souvent elles en parlent à contrecœur seulement. Il existe un certain nombre d'études cependant sur une forme de violence répandue contre les femmes : la violence au foyer commise par un mari ou un ami. Les résultats des études les plus globales à ce sujet sont présentés dans le tableau 4.5. Les différentes méthodes utilisées dans les différentes études ne permettent pas de tirer des conclusions précises concernant les pays où le problème est le plus grave. Mais les chiffres montrent que la violation des droits de la femme est répandue et

Tableau 4.5 : Prévalence de la violence contre les femmes exercée par un partenaire intime

	Année	Femmes adultes agressées par un partenaire intime (%)
Afrique du Nord et sub-saharienne		
Afrique du Sud	1998	13,0
Egypte	1995-1996	34,4
Ethiopie	1995	45,0
Kenya	1984-1987	42,0 ¹
Nigeria	1993 P	31,4
Ouganda	1995-1996	40,0
Zimbabwe	1996	17,0
Afrique centrale et occidentale		
Turquie	1998	57,9
Asie et Pacifique		
Bangladesh	1993	42,0 ¹
Cambodge	1996 P	16,0
Inde	1999	40,0
Philippines	1993	5,1
République de Corée	1989	38,0
Thaïlande	1994	20,0 ¹
Amérique latine et Caraïbes		
Barbade	1990	30,0
Bolivie	1998	17,0 ²
Chili	1993 P	26,0 ¹
Colombie	1995	19,0 ¹
Mexique	1996	27,0
Nicaragua	1997	30,2 ²
Paraguay	1995-1996	9,5
Pérou	1997 P	30,9 ²
Uruguay	1997	10,0 ²
Europe de l'Est		
Rép. de Moldova	1997	14
Europe de l'Ouest et Autres pays développés		
Australie	1996	8,0 ¹
Canada	1993	29,0
États-Unis	1998	22,1
Norvège	1989 P	18,0
Nouvelle-Zélande	1994	35,0
Pays-Bas	1989	20,8
Royaume-Uni	1993 P	30,0
Suisse	1994-1996	12,6

¹ Partenaire actuel

² Dans les 12 derniers mois

P indique l'année de publication plutôt que l'année où les données ont été recueillies

Sources : Base de données de l'OMS ; Base de données Wistat, version 4 ; Johns Hopkins Population Information Program (Programme d'information sur la population de l'Université de Johns Hopkins), Site web : www.jhuccp.org/pr/111edsum.stm

importante, affectant de 10 pour cent à plus de 50 pour cent des femmes adultes dans toutes les régions du monde. Comme la violence au foyer tend à être déclarée en partie seulement, la vraie fréquence est vraisemblablement plus élevée.

Ces chiffres durs soulignent le fait que, même si le foyer et la communauté sont des lieux où les femmes s'occupent des autres, ils sont également des lieux où des millions de femmes subissent la coercition et de mauvais traitements. Le défi consiste à donner un caractère officiel aux estimations de la violence contre les femmes et à obtenir qu'un plus grand éventail de pays recueille des données de nature comparable dans des bureaux nationaux de la statistique. Cela permettrait d'évaluer les progrès faits dans la réduction de la violence contre les femmes au fil du temps. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) entreprend actuellement une étude multinationale sur la santé des femmes et la violence au foyer contre les femmes qui cherche, entre autres, à obtenir des estimations fiables de la prévalence et de la fréquence de la violence contre les

femmes en milieu urbain et en milieu rural. Les pays qui participent à l'étude comprennent le Brésil, le Pérou, la Namibie, la Thaïlande et le Japon. L'UNIFEM a l'intention de soutenir des travaux sur l'élaboration d'indicateurs pour mesurer les tentatives entreprises pour mettre fin à la violence contre les femmes, ainsi que les accomplissements réalisés dans ce domaine.

Beaucoup de cultures ont des croyances, des normes et des institutions sociales qui légitiment et perpétuent donc la violence contre les femmes. Des actes qui seraient punis s'ils étaient dirigés contre un employé, un voisin ou une connaissance sont souvent tolérés lorsque ce sont les hommes qui les dirigent contre les femmes, surtout au sein de la famille. L'UNIFEM cherche à créer un monde exempt de violence contre les femmes, en soutenant des programmes novateurs élaborés par des organisations de femmes et des gouvernements dans le monde entier (voir encadré 5).

Les femmes et le VIH/SIDA

Le VIH/SIDA est la quatrième cause de décès à l'échelle mondiale (OMS 1999). Les femmes supportent un double fardeau comme résultat de la propagation du VIH/SIDA : le fardeau de leur propre souffrance et celui

Encadré 5 : Mettre fin à la violence contre les femmes

« Imaginez un monde exempt de la violence qui s'exerce en fonction du sexe, où les familles ne sont pas déchirées, où la honte et le silence sont remplacés par de nouvelles mélodies joyeuses, où les hommes et les femmes trouvent le courage nécessaire et développent leur capacité à réaliser tout leur potentiel ». – Noeleen Heyzer, mars 1999

En 1998, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'UNIFEM a réuni plusieurs initiatives dans le but d'attirer l'attention du monde sur la nécessité de mettre fin à la violence contre les femmes. Tout d'abord, il a coordonné plusieurs campagnes régionales existantes dont l'objectif est de mettre fin à la violence contre les femmes en Afrique, en Asie et au Pacifique, et en Amérique latine et aux Caraïbes. Ces campagnes ont généré un tollé public sur un sujet depuis longtemps tabou, attiré l'attention des médias à travers le monde et poussé les dirigeants politiques et les chefs religieux à condamner publiquement les pratiques religieuses et culturelles qui sont nuisibles aux femmes et aux jeunes filles.

Le 8 mars 1999, l'UNIFEM a parrainé une vidéoconférence interinstitutions mondiale, *A World Free of Violence Against Women* (« Un monde exempt de violence à l'égard des femmes ») qui a relié l'Assemblée générale de l'ONU à New York à des auditoires à New Delhi, à Mexico, à Nairobi et au Parlement européen à Strasbourg en France. Plus de 2 000 personnes ont occupé l'Assemblée générale et les quatre autres sites, et des téléspectateurs partout dans le monde ont regardé la vidéoconférence à l'aide de satellites, d'Internet et des technologies de vidéoconférences. Les chefs des gouvernements ont rejoint les survivantes courageuses de cette violence s'exerçant contre les femmes et les jeunes filles pour attirer l'attention du monde entier sur ce que le Secrétaire général, Kofi Annan, a appelé « la violation la plus honteuse des droits de la personne ».

En préparant la vidéoconférence, l'UNIFEM a initié un groupe de discussion en ligne, <end-violence> (mettre fin à la violence), afin de permettre aux individus et aux groupes à travers le monde de mener des dialogues sur le travail requis pour mettre fin à la violence et à l'impact de cette violence contre les femmes et les jeunes filles. En mettant l'accent sur ce qui marche et ce qui ne marche pas, le groupe de discussion est devenu une entité indépendante ; plus de 1 300 participants ont continué à échanger des informations par courrier électronique, générant des idées et des stratégies à partager avec les femmes dans les différentes régions du monde.

« C'est ça l'aspect positif, humain de la mondialisation...une femme de Papouasie-Nouvelle-Guinée aborde le problème du travail en compagnie d'agresseurs masculins, et une militante de Moscou répond à ses questions ». – *Toronto Star*, le 6 février 1999.

L'UNIFEM gère un Fonds fiduciaire pour le soutien d'actions pour éliminer la violence à l'égard des femmes. Jusqu'en août 2000, le Fonds avait mobilisé 5,1 millions de dollars, à l'appui de 88 organisations en 54 pays.



Tableau 4.6 : Prévalence du VIH/SIDA (fin 1997)

	Femmes avec VIH/SIDA / adultes avec VIH/SIDA (%)	Adultes avec VIH/SIDA / population adulte (%)		Femmes avec VIH/SIDA / adultes avec VIH/SIDA (%)	Adultes avec VIH/SIDA / population adulte (%)		Femmes avec VIH/SIDA / adultes avec VIH/SIDA (%)	Adultes avec VIH/SIDA / population adulte (%)
Afrique sub-saharienne						Amérique latine et Caraïbes		
Afrique du Sud	50	12,91	Émirats arabes unis	d.n.d.	0,18	Argentine	18	0,69
Angola	52	2,12	Géorgie	d.n.d.	0,00	Bahamas	34	3,77
Bénin	50	2,06	Iraq	d.n.d.	0,00	Barbade	33	2,89
Botswana	49	25,10	Israël	d.n.d.	0,07	Belize	25	1,89
Burkina Faso	49	7,17	Jordanie	d.n.d.	0,02	Bolivie	14	0,07
Burundi	50	8,30	Kazakhstan	d.n.d.	0,03	Brésil	23	0,63
Cameroun	48	4,89	Koweït	d.n.d.	0,12	Chili	18	0,20
Congo	49	7,78	Kirghizistan	d.n.d.	0,00	Colombie	15	0,36
Congo, Rép. dém.,	50	4,35	Liban	d.n.d.	0,09	Costa Rica	26	0,55
Côte d'Ivoire	49	10,06	Oman	d.n.d.	0,11	Cuba	32	0,02
Djibouti	50	10,30	Ouzbékistan	d.n.d.	0,00	Él Salvador	24	0,58
Erythrée	d.n.d.	3,17	Qatar	d.n.d.	0,09	Équateur	14	0,28
Ethiopie	48	9,31	Rép. arabe syrienne	d.n.d.	0,01	Guatemala	25	0,52
Gabon	50	4,25	Tadjikistan	d.n.d.	0,00	Guyana	33	2,13
Gambie	48	2,24	Turkménistan	d.n.d.	0,01	Haïti	34	5,17
Ghana	50	2,38	Turquie	d.n.d.	0,01	Honduras	24	1,46
Guinée	50	2,09	Yémen	d.n.d.	0,01			
Guinée-Bissau	52	2,25	Asie et Pacifique					
Guinée équatoriale	48	1,21	Afghanistan	d.n.d.	0,00			
Kenya	49	11,64	Bangladesh	15	0,03			
Lesotho	50	8,35	Bhouran	d.n.d.	0,00			
Libéria	50	3,65	Brunéi Darussalam	d.n.d.	0,17			
Madagascar	50	0,12	Cambodge	50	2,40			
Malawi	49	14,92	Chine	12	0,06			
Mali	50	1,67	Corée, Rép.	13	0,01			
Maurice	d.n.d.	0,08	Corée, RPD	d.n.d.	0,00			
Mauritanie	49	0,52	Hong Kong, Chine	39	0,08			
Mozambique	48	14,17	Inde	24	0,82			
Namibie	50	19,94	Indonésie	25	0,05			
Niger	51	1,45	Iran	d.n.d.	0,00			
Nigeria	50	4,12	Malaisie	20	0,62			
Ouganda	49	9,51	Maldives	d.n.d.	0,05			
Rép. centrafricaine	50	10,77	Mongolie	d.n.d.	0,01			
Réunion	d.n.d.	0,04	Myanmar	21	1,79			
Rwanda	49	12,75	Népal	40	0,24			
Sénégal	50	1,77	Pakistan	19	0,09			
Sierra Leone	50	3,17	Philippines	30	0,06			
Somalie	d.n.d.	0,25	Rép. dém. pop. lao	52	0,04			
Soudan	d.n.d.	0,99	Singapour	20	0,15			
Swaziland	51	18,50	Sri Lanka	30	0,07			
Tanzanie	49	9,42	Thaïlande	38	2,23			
Tchad	51	2,72	Viet Nam	20	0,22			
Togo	51	8,52						
Zambie	51	19,07						
Zimbabwe	51	25,84						
Afrique du Nord						Europe de l'Est		
Algérie	d.n.d.	0,07				Albanie	d.n.d.	0,01
Égypte	10	0,03				Bélarus	d.n.d.	0,17
Libye	d.n.d.	0,05				Bosnie-Herzégovine	d.n.d.	0,04
Maroc	d.n.d.	0,03				Bulgarie	d.n.d.	0,01
Tunisie	d.n.d.	0,04				Croatie	d.n.d.	0,01
Asie centrale et occidentale						ERY de Macédoine	d.n.d.	0,01
Arabie saoudite	d.n.d.	0,01				Estonie	d.n.d.	0,01
Arménie	d.n.d.	0,01				Fédération de Russie	d.n.d.	0,05
Azerbaïdjan	d.n.d.	0,00				Hongrie	d.n.d.	0,04
Bahreïn	d.n.d.	0,15				Lettonie	d.n.d.	0,01
Chypre	d.n.d.	0,26				Lituanie	d.n.d.	0,01
						Pologne	d.n.d.	0,06
						Rép. tchèque	d.n.d.	0,04
						Rép. de Moldova	d.n.d.	0,11
						Roumanie	d.n.d.	0,01
						Slovaquie	d.n.d.	0,00
						Slovénie	d.n.d.	0,01
						Ukraine	d.n.d.	0,43
						Yugoslavie	d.n.d.	0,10
						Europe de l'Ouest et Autres pays développés		
						Allemagne	19	0,08
						Australie	5	0,14
						Autriche	19	0,18
						Belgique	36	0,14
						Canada	13	0,33
						Danemark	25	0,12
						Espagne	21	0,57
						États-Unis	20	0,76
						Finlande	20	0,02
						France	d.n.d.	0,37
						Grèce	d.n.d.	0,14
						Irlande	d.n.d.	0,09
						Islande	d.n.d.	0,14
						Italie	30	0,31
						Japon	6	0,01
						Luxembourg	0	0,14
						Malte	d.n.d.	0,11
						Norvège	d.n.d.	0,06
						Nouvelle-Zélande	15	0,07
						Pays-Bas	d.n.d.	0,17
						Portugal	19	0,69
						Royaume-Uni	d.n.d.	0,09
						Suède	24	0,07
						Suisse	34	0,32

« 0,00 » signifie que le taux estimé est moins de 0,005 %
« 0 » signifie que le nombre estimé était moins de 100.
d.n.d. = données non disponibles

Source : Wistat, version 4.

Encadré 6 : Relever le défi posé par le VIH/DSIDA

L'UNIFEM s'associe avec l'ONUSIDA et le FNUAP afin de trouver de nouvelles stratégies pour sensibiliser les gens aux dimensions homme-femme du SIDA. L'initiative conjointe, *Gender-Focused Responses to Address the Challenges of HIV/AIDS* (« Réponses axées sur la problématique hommes-femmes au défi lancé par le VIH/SIDA »), met l'accent sur l'augmentation de la capacité des organisations féminines à traiter le problème du VIH/SIDA comme une problématique homme-femme, à augmenter la base de connaissances de l'UNIFEM et de ses partenaires en les informant des préoccupations des femmes porteuses du VIH/SIDA et à créer de nouveaux partenariats entre le gouvernement, la société civile et le secteur privé pour trouver des moyens de soutenir les femmes concernées.

Des groupes de travail dans trois régions ont permis à des participantes de s'informer mutuellement sur les préoccupations des femmes porteuses du VIH/SIDA dans les différentes régions du monde, ainsi que les stratégies requises pour s'attaquer à ce problème. Depuis ces groupes de travail, trois groupes centraux mettent l'accent sur la défense des droits de la personne, la collecte des informations et le renforcement de la capacité à se protéger.

Le groupe de défense des droits de la personne encourage les journalistes à écrire des articles sur les femmes porteuses du VIH/SIDA et cherche à créer des archives d'articles sur la violation des droits de l'homme à l'égard des gens porteurs du VIH/SIDA. Lydia Cacho, un membre de la presse qui travaille pour l'agence de nouvelles mexicaine, CIMAC, a assisté à un groupe de travail au Sénégal en octobre 1999. Depuis son retour, elle a écrit de nombreux articles de journal sur la problématique hommes-femmes et le VIH/SIDA en Afrique et organisé ses propres groupes de travail sur le journalisme qui aborde ces problèmes. Elle raconte : « Après avoir travaillé pendant trois ans sur la problématique hommes-femmes et sur le VIH/SIDA, j'étais à bout de forces, complètement usée. Après avoir participé au groupe de travail, j'ai été complètement revigorée et j'ai eu envie de travailler sur ces problèmes ».

Le groupe d'informations a mis l'accent sur des recherches communautaires sur les dimensions homme-femme du VIH/SIDA. Voici quelques conclusions qui en découlent :

- en Inde, les femmes disposent de connaissances sur l'utilité protectrice des préservatifs seulement après avoir été infectées ;
- au Sénégal, l'ignorance des femmes concernant la sexualité et les maladies transmissibles sexuellement est plus répandue chez les ménagères que chez les prostituées ;
- au Zimbabwe, les fournisseuses de soins à domicile cherchent à se renseigner sur la manière de survivre avec cette maladie plutôt que sur les manières de la prévenir.

Le groupe de renforcement des capacités exploite deux initiatives en cours dans ce domaine afin de développer un guide de ressources destiné à donner aux femmes la capacité de négocier des pratiques sexuelles sans danger, notamment :

- un projet sur les maladies transmissibles sexuellement et sur la prévention du VIH/SIDA à Calcutta qui a réussi à réduire le taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les prostituées en promouvant une utilisation plus répandue de préservatifs, l'accès amélioré aux établissements sanitaires et la formation d'un syndicat ;
- un projet visant à promouvoir l'utilisation du préservatif féminin au Sénégal en réponse à une initiative de la part des femmes qui voudraient se protéger contre le VIH/SIDA.



d'avoir à soigner ceux qui souffrent. Les derniers chiffres régionaux provenant d'ONUSIDA montrent que plus de 50 pour cent de ceux qui sont porteurs du VIH/SIDA en Afrique sub-saharienne sont des femmes. Dans d'autres régions, parmi ceux qui sont porteurs du VIH/SIDA, les femmes sont minoritaires, mais ce sont elles surtout qui soignent les hommes et les enfants qui sont infectés. Chez les femmes, des rapports coercitifs avec des partenaires sexuels constituent l'une des causes principales de contamination par le VIH/SIDA. Les taux d'infection parmi les femmes enceintes augmentent aussi. Environ 90 pour cent du million d'enfants dans le monde, âgés de moins de 15 ans et porteurs du VIH, ont acquis la maladie de leurs mères pendant la grossesse, à la naissance ou du lait maternel.

Le tableau 4.6 (p. 99) montre l'incidence du VIH/SIDA par pays en 1997. Plus de données sont disponibles pour les régions où l'épidémie existe depuis plus longtemps et son incidence est plus élevée : l'Afrique sub-saharienne, l'Asie et le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Europe de l'Ouest et les Autres pays développés. Les données n'étaient pas disponibles pour 1997 pour les régions où l'épidémie est de faible maturité : l'Afrique du Nord, l'Asie occidentale et centrale et l'Europe de l'Est. Les zones de faible maturité n'ont pas de raisons d'être trop satisfaites, car une fois que la proportion de la population adulte porteuse du VIH/SIDA dépasse un pour cent, la maladie se répand très rapidement. En Asie, l'incidence a doublé depuis 1994. Selon l'ONUSIDA, en 1999, la courbe la plus raide pour les taux d'infection en hausse était celle des états nouvellement indépendants de l'ancienne Union Soviétique.

L'épidémie est à son paroxysme en Afrique sub-saharienne où, en 1999, plus de personnes sont mortes du VIH/SIDA que dans des luttes armées. Les chiffres ne révèlent pas l'agonie :

Permettez-moi de commencer en citant une remarque faite récemment par une femme porteuse du VIH/SIDA en Afrique. Cette femme qui pendant huit mois a tenu le coup contre des crises de diarrhée, lutté contre le zona, traîné une toux persistante, vomi presque toute sa nourriture, supporté des ulcères et des sueurs nocturnes, a proclamé avec fermeté et engagement :

« Cessons d'ignorer le problème. Le problème est réel. J'en suis un exemple vivant. Il y a des milliers de gens qui souffrent. La maladie se propage comme un feu de friches nuit et jour. Alors, pourquoi jouer la comédie ? Le jour où nous ferons face à la réalité en tant qu'individus et que société, nous nous porterons tous mieux ».

— Madhu Bala Nath, New York, février 2000.

Beaucoup d'agences, y compris l'UNIFEM, soutiennent des programmes qui tiennent compte de la problématique homme-femme pour combattre l'épidémie, mettant l'accent sur le manque de connaissances des femmes sur leur corps, ainsi que leur manque de contrôle de leur propre corps et les termes sur lesquels des activités sexuelles peuvent avoir lieu (voir encadré 6). Des

programmes de prévention très énergiques peuvent réduire la propagation de la maladie. Par exemple, en Ouganda et en Thaïlande, « l'incidence de nouvelles infections, particulièrement parmi des populations jeunes, a baissé d'environ un tiers suite à des campagnes d'informations et de protection intensives » (FNUAP 1999 : 10).

Pourtant, les pressions exercées pour réduire les dépenses publiques affectent le financement des programmes visant à prévenir et à traiter le VIH/SIDA. Et certaines mesures entreprises pour augmenter l'efficacité des services de santé font qu'il est plus difficile pour les femmes porteuses du VIH/SIDA d'avoir accès aux médicaments et aux traitements qu'il leur faut pour atténuer les effets de la maladie. Des recherches orientées sur la communauté faites par l'UNIFEM et d'autres partenaires au Mexique ont révélé que même si la politique officielle fournit l'accès gratuit à des médicaments antirétroviraux onéreux à ceux qui sont malades du SIDA, l'accès est par l'intermédiaire de régimes d'assurance maladie axés sur le marché qui couvrent seulement ceux qui ont des emplois dans le secteur formel. La plupart des femmes, qui ont des emplois informels, sont donc laissées de côté.

Le régime d'assurance maladie de dernier recours est la famille étendue, mais face aux ravages du VIH/SIDA, elle montre des signes de vulnérabilité. En Afrique sub-saharienne, les femmes devenues veuves à cause du VIH/SIDA, ne peuvent pas toujours compter sur le soutien de la famille. En Asie, de plus en plus de femmes porteuses du VIH/SIDA vivent comme des femmes seules abandonnées.

Prestation de soins non rémunérés

Dans ce rapport, le travail « sans nom » a un nom : le travail non rémunéré des prestataires de soins. Au premier chapitre, nous avons vu comment ce travail est défini et comment il est lié au travail non rémunéré dans des entreprises familiales et au travail rémunéré (que ce soit à la maison ou en dehors de la maison). A présent, l'accent est mis sur l'évaluation de ce travail à l'aide d'enquêtes sur les emplois du temps qui peuvent montrer combien de temps les hommes et les femmes passent à faire du travail non rémunéré en s'occupant des autres, par rapport au temps passé sur le travail orienté vers le marché. Des indicateurs du temps passé à dispenser des soins dans un travail non rémunéré ne sont pas encore incorporés dans la base de données Wistat et autres bases de données globales. A l'heure actuelle, des enquêtes nationales sur les emplois du temps sont disponibles pour un nombre limité de pays, mais d'autres pays sont en train de concevoir et de mettre en œuvre de telles enquêtes (voir encadré 7).

« Les femmes vietnamiennes passent beaucoup de temps à faire du travail " sans nom " : par exemple, elles font le ménage pour s'occuper de la famille, soignent les personnes âgées et les handicapés et assurent la garde des enfants ».

— Lucira Lazo (1999)

Encadré 7 : Des progrès dans l'évaluation du travail des fournisseuses de soins

Depuis 1995, au moins 24 pays en développement ont conçu ou entrepris des enquêtes sur les emplois du temps nationales ou ont inclus des modules sur les emplois du temps dans les enquêtes auprès des ménages, et notamment :

- en Afrique : Afrique du Sud, Bénin, Mali, Maroc, Nigeria, Tchad ;
- en Amérique latine et aux Caraïbes : Cuba, Equateur, Guatemala, Mexique, Nicaragua, République dominicaine ;
- en Asie : Chine, Indonésie, Laos, Inde, Népal, Oman, Palestine, Philippines, République de Corée, Thaïlande, Viet Nam

Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes, coordonne une enquête sur les emplois du temps à l'échelle européenne, englobant 18 pays en Europe de l'Ouest et Europe de l'Est. Parmi les autres pays développés, le Japon organise des enquêtes sur les emplois du temps nationales tous les cinq ans ; l'Australie a mené des enquêtes en 1992 et 1997 ; le Canada a incorporé trois questions sur le travail non rémunéré dans le recensement national de 1996 et organise des enquêtes sur les emplois du temps à des intervalles réguliers depuis le début des années 80 et les Etats-Unis entreprennent des études préliminaires pour une enquête sur les emplois du temps.

Beaucoup de pays en développement, y compris le Pakistan, le Sri Lanka, la Malaisie et le Bangladesh, pensent à organiser des enquêtes sur les emplois du temps. Les organismes suivants soutiennent les efforts des pays en développement : la Division de la statistique des Nations Unies, le Projet de promotion de l'égalité des sexes dans la région de l'Asie et du Pacifique organisé par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Centre de recherches pour le développement international au Canada.

Sources : Guerrero 2000 ; ONU 2000c ; Lazo 1999.



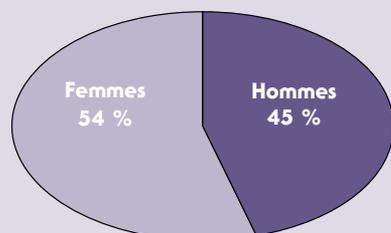
UNICEF/Carolyn Watson

Encadré 8 : Temps passé à fournir des soins non rémunérés

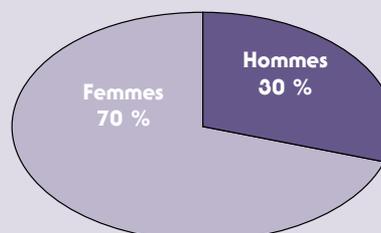
Mexique

En 1995, les femmes ont fait en moyenne 28,4 heures par semaine de travail non rémunéré à la maison et ont consacré 32,7 heures par semaine à un emploi à l'extérieur de la maison. Les hommes ont fait 11,9 heures par semaine de travail non rémunéré à la maison et ont consacré 39,9 heures par semaine à un emploi à l'extérieur de la maison. Par ailleurs, 90,5 pour cent des femmes économiquement actives ont fait du travail non rémunéré à la maison, contre 62,4 pour cent des hommes économiquement actifs seulement.

Répartition du temps de travail total



Répartition du temps pour le travail non rémunéré à la maison



Bangladesh

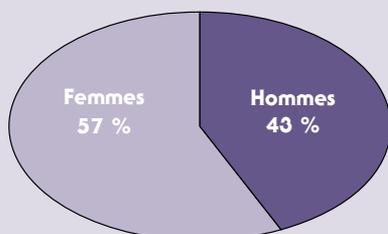
Le travail rémunéré des femmes dans le secteur manufacturier a augmenté rapidement au Bangladesh pendant les années 80 avec la croissance de l'industrie de la confection. Mais les femmes qui travaillaient dans le secteur manufacturier devaient, néanmoins, continuer à faire la plupart du travail non rémunéré à la maison en s'occupant de leurs familles.

Heures de travail hebdomadaires moyennes des travailleurs du milieu urbain dans le secteur manufacturier, 1990-1991

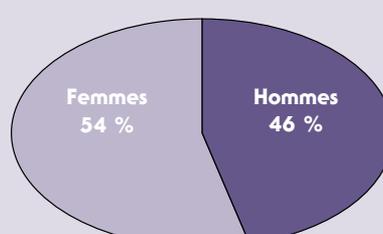
	Travailleurs du secteur formel	Travailleurs du secteur informel	Travailleuses du secteur formel	Travailleuses du secteur informel
Industries manufacturières	53	23	56	21
Travail de fournisseur/fournisseuse de soins non rémunérés	13	14	31	24
Total	66	37	87	44

Le nombre total d'heures de travail des femmes dépasse celui des hommes dans les secteurs formels et informels. Les femmes dans le secteur formel ont travaillé le plus d'heures.

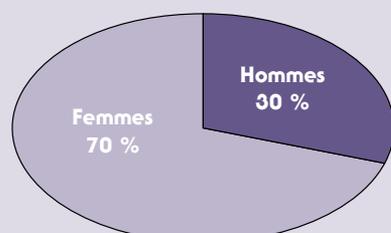
Répartition du travail total (Travailleurs/travailleuses dans le secteur formel)



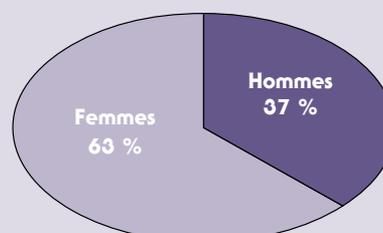
Répartition du travail total (Travailleurs/travailleuses dans le secteur informel)



Répartition du travail de fournisseur/fournisseuse de soins non rémunérés (Travailleurs/travailleuses dans le secteur formel)



Répartition du travail de fournisseur/fournisseuse de soins non rémunérés (Travailleurs/travailleuses dans le secteur informel)



La plupart des études disponibles montrent que les femmes passent beaucoup plus de temps à dispenser des soins dans un travail non rémunéré que les hommes, et ce déséquilibre persiste même lorsque les femmes ont un travail salarié à plein temps ou des responsabilités à plein temps liées à la production de nourriture pour leurs familles.

Des informations sur les emplois du temps en Europe occidentale et les Autres pays développés et en Europe de l'Est, à la fin des années 80 et au début des années 90, montrent que les femmes, en règle générale, fournissent environ 70 pour cent du temps requis pour s'occuper de la famille, alors que les hommes fournissent environ 30 pour cent de ce travail non rémunéré (ONU 1995a, tableau 8). Ce schéma se répète dans plusieurs pays en développement pour lesquels des informations sont disponibles actuellement (voir encadré 8). L'obligation de s'occuper d'autrui désavantage les prestataires de soins dans une économie de marché. Dans les pays développés, avec des populations vieillissantes, ces soins sont fournis de plus en plus à des personnes âgées. Une petite étude américaine a démontré que les gens qui s'occupent de parents âgés sacrifient des salaires et des prestations d'emploi considérables en renonçant à promotions, formations et mutations et en prenant des congés prolongés de leur travail rémunéré. On a estimé que les individus participant à l'étude ont perdu, en moyenne, plus d'un demi-million de dollars en salaires, sécurité sociale et prestations de retraite au cours de leurs vies (*New York Times*, le 27 novembre 99).

« Le temps est la seule monnaie d'échange que nous ayons tous en quantité égale, le seul investissement que nous puissions tous faire, la seule ressource que nous ne puissions pas reproduire ».

— Marilyn Waring (1999)

Indicateurs composites

On peut examiner des indicateurs des dimensions spécifiques des vies des femmes et des obstacles au renforcement du pouvoir d'action des femmes, mais, on peut aussi construire des indicateurs composites qui tentent de regrouper plusieurs indicateurs en un seul indice. Les indicateurs composites les mieux connus sont l'Indice du développement humain (IDH), l'Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'Indicateur de la participation des femmes (IPF) utilisés dans les Rapports mondiaux sur le développement humain du PNUD (voir encadré 9). Ils attirent tous l'attention sur le fait que la croissance économique ne signifie pas automatiquement le progrès pour le peuple et soulignent le fait que le développement humain ne signifie pas toujours l'égalité des sexes.

L'ISDH et l'IPF ont été introduits en 1995, et le Rapport mondial sur le développement humain de 1999 a publié l'ISDH pour 143 pays et l'IPF pour 102 pays. Il est important de constater que ni l'ISDH, ni l'IPF ne sont

des mesures directes de l'inégalité des sexes, parce qu'ils comprennent des indications sur les options relatives des hommes et des femmes en matière de pouvoir économique et politique et sur l'exercice relatif de ce pouvoir, ainsi que les options et pouvoirs absolus des hommes et des femmes. A beaucoup d'égards, cela représente une qualité – le progrès des femmes ne se limite pas à réduire le fossé entre les sexes ; il s'agit aussi d'améliorer la qualité de la vie des femmes et de leurs communautés, ainsi que le niveau des ressources dont elles disposent. Si l'accent est mis uniquement sur le fossé entre les sexes, on risque de ne pas remarquer des détériorations dans le niveau de vie général des hommes et des femmes, et cela peut être plus significatif que les progrès faits pour réduire le fossé entre les sexes. Néanmoins, lorsqu'un seul indice essaie de refléter à la fois les dimensions absolues et relatives des progrès, on rencontre des complications au niveau de l'élaboration et de l'interprétation de cet indice.

On a introduit l'ISDH dans une tentative d'ajuster l'IDH pour tenir compte des disparités entre les sexes, de sorte qu'un niveau donné d'accomplissement sur les indicateurs IDH pèse moins lourd s'il est basé sur les accomplissements différents des hommes et des femmes. S'il n'y avait pas de différences entre les hommes et les femmes sur le plan de l'espérance de vie, du niveau d'instruction et du niveau de vie, l'ISDH serait identique à l'IDH. Dans la mesure où les femmes ont moins d'options que les hommes,

Encadré 9 : Indicateurs composites : IDH, ISDH et IPF

IDH

L'Indicateur du développement humain (IDH) mesure l'accomplissement moyen d'un pays en termes des capacités humaines de base. L'IDH indique si les gens mènent une vie longue et saine, sont éduqués et cultivés et jouissent d'un niveau de vie acceptable. L'IDH examine la condition moyenne de tous les habitants d'un pays : toute inégalité de répartition parmi les divers groupes de la société doit être calculée séparément.

ISDH

L'Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) mesure l'accomplissement en examinant les mêmes capacités humaines de base que l'IDH, mais tient compte de l'inégalité des accomplissements entre les hommes et les femmes. La méthodologie impose une pénalité pour l'inégalité de sorte que l'ISDH baisse lorsque les niveaux d'accomplissement des hommes et des femmes dans un pays baissent ou que l'écart entre les accomplissements augmente. Plus les disparités entre les sexes sont grandes au niveau des capacités de base, plus l'ISDH d'un pays est bas en comparaison avec son IDH. L'ISDH représente l'IDH avec un ajustement vers le bas de manière à tenir compte de l'inégalité des sexes.

IPF

L'Indicateur de la participation des femmes (IPF) essaie de déterminer si les hommes et les femmes peuvent participer activement à la vie économique et politique et prendre part à la prise de décisions. Alors que l'ISDH met l'accent sur l'augmentation des capacités humaines de base, l'IPF tient compte plutôt de l'utilisation de ces capacités dans le but de tirer profit des possibilités dans la vie.

Source : PNUD 1995.

l'ISDH est inférieur à l'IDH. Cet indicateur est construit en utilisant les mêmes principes que l'IDH, mais un indice masculin et un indice féminin sont calculés séparément pour l'espérance de vie, le niveau d'instruction et le revenu par tête. L'indice féminin et l'indice masculin pour chaque indicateur sont combinés ensuite pour obtenir une moyenne pondérée, et les poids sont sélectionnés de manière à pénaliser les pays qui ont des disparités entre les sexes très prononcées. De combien l'ISDH est inférieur à l'IDH dépend de l'ampleur du fossé entre les sexes pour chaque élément et de la pénalité correspondante que cet écart entraîne.

Dans deux pays où le fossé entre les sexes est identique en matière de partage des revenus (par exemple, les femmes gagnent 20 % et les hommes gagnent 80 % du revenu gagné), la pénalité entraînée par les disparités entre les sexes sera quatre fois plus élevée dans un pays riche tel que l'Arabie saoudite que dans un pays pauvre tel que le Bangladesh. Dans la plupart des pays, les disparités au niveau du revenu gagné constituent plus de 90 % de la pénalité entraînée par le fossé entre les sexes. (Bardhan et Klasen 1999 : 987).

Malheureusement, la mesure de l'écart au niveau des revenus gagnés est l'élément le moins fiable de l'ISDH. Comme il est impossible de le mesurer directement, on l'estime en se basant sur les données sur le salaire non-agricole des femmes exprimé en pourcentage du salaire non-agricole des hommes, et sur les parts des hommes et des femmes dans la population économiquement active. Mais on rencontre les mêmes problèmes de disponibilité des données dont il a déjà été question. Pour la plupart des pays couverts par l'ISDH, l'OIT ne dispose pas de données sur l'écart salarial entre les sexes. Donc, le Rapport mondial sur le développement humain assume que le rapport est de 75 %, et les parts masculine et féminine du revenu gagné sont estimées ainsi. Par ailleurs, même si les parts masculine et féminine de la population active sont disponibles pour la plupart des pays, la part des femmes tend à être sous-estimée, surtout dans les pays agricoles pauvres où la part des femmes dans la population active agricole est généralement sous-estimée.

L'Indicateur de la participation des femmes essaie d'évaluer le pouvoir politique et économique comparatif des hommes et des femmes, en tenant compte non seulement de leur pouvoir relatif par rapport au « gâteau » national, mais aussi de la taille du gâteau lui-même. « Les pays riches devraient être situés en haut de l'IPF sur la base des revenus seuls. Si ce n'est pas le cas, plus de progrès sont requis pour réaliser l'égalité des sexes » (PNUD 1995 : 86).

Ainsi, cette mesure devient plus compliquée, car il ne s'agit pas de mesurer tout simplement le pouvoir relatif des femmes et des hommes par rapport au « gâteau » national. Néanmoins, cette complexité soulève une question importante. Les femmes peuvent augmenter leur pouvoir décisionnel et influencer la production et la consommation du gâteau national – mais si le gâteau national est lui-même très petit, alors le pouvoir accru des femmes par rapport à celui des hommes dans leur pays, ne leur procure pas beaucoup plus de pouvoir en termes de ressources réelles.



Aurora/Joanna Pinneo

L'IPF est une mesure qui essaie de situer le pouvoir économique et politique relatif des hommes et des femmes d'un pays donné dans le contexte de l'échelle des ressources de ce pays, mesurées en termes du PIB par tête. Si les femmes dans un pays riche et un pays pauvre ont des parts relatives égales du pouvoir économique et politique par rapport aux hommes de ces pays, alors l'IPF montrera que les femmes du pays riche ont un pouvoir plus grand que les femmes du pays pauvre. Cela semble approprié pour une mesure qui est appliquée à l'échelle internationale. Cet indicateur situe le renforcement du pouvoir d'action des femmes dans un contexte de développement international et lie l'inégalité des sexes à l'inégalité qui existe entre les pays. Mais cela signifie qu'un IPF plus élevé ne peut pas être interprété de manière simple et n'indique pas forcément que le pays avec l'IPF plus élevé a des politiques qui favorisent l'égalité des sexes, car l'IPF plus élevé reflète également le fait que le pays lui-même est plus riche.

L'encadré 10 contient une explication simplifiée de la manière dont l'IPF est construit. Comme l'IPF tient compte aussi du pouvoir d'achat, ainsi que de l'exercice du pouvoir décisionnel dans les domaines économiques et politiques, il est inapproprié d'ajouter tout simplement les différentes parts et de diviser cette somme par le nombre d'éléments pour obtenir un indicateur composite. Ce serait mélanger les pommes et les poires. Ainsi, l'IDF suit le même schéma que l'IDH et l'ISDH : l'Étape 1, l'identification des éléments et des indicateurs, est suivie de l'Étape 2, la construction d'un indice pour chaque élément, qui est suivie de l'Étape 3 au cours de laquelle les scores pour chaque indice sont ajoutés et divisés par le nombre d'éléments (ce qui suppose un poids égal pour chaque indice des différents éléments).

Comme tous les indices composites, l'IPF est discutable, surtout en ce qui concerne le choix des éléments à inclure. Par ailleurs, le renforcement du pouvoir d'action des femmes est une notion compliquée, et un seul indice quantitatif global ne peut pas capter de nombreuses dimensions importantes de l'autonomisation. L'IPF est une mesure moyenne, au niveau national, conçu pour faire des comparaisons globales. Il n'est pas conçu pour mesurer l'autonomisation de groupes particuliers de femmes dans des endroits particuliers, mais pour capter des différences moyennes entre les pays. Il est particulièrement utile pour faire des analyses entre les pays telles que le rapport entre l'autonomisation des femmes et les dépenses publiques.

Le graphique 4.7 montre que souvent un score plus élevé sur l'Indicateur de la participation des femmes est associé à un niveau plus élevé de dépenses gouvernementales non-militaires exprimé en pourcentage du PNB. Cela

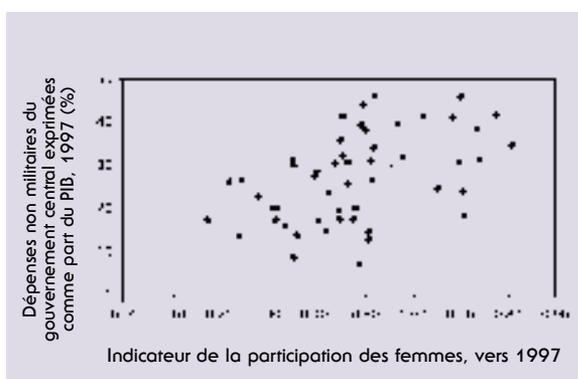
Encadré 10 : Indicateur de la participation des femmes (IPF)

Étape 1	Types de pouvoir	Indicateur
	Pouvoir économique : Pouvoir d'achat Pouvoir décisionnel	Part des femmes dans le PIB réel (\$ PAS) : Part des femmes dans les postes d'administration et de gestion et dans les professions libérales et les postes techniques.
	Pouvoir politique : Pouvoir décisionnel au parlement	Part des femmes dans le nombre de sièges détenus au parlement
Étape 2	Indices des écarts entre les sexes au niveau du pouvoir	
	Pouvoir économique : Pouvoir d'achat	Ecart entre les parts proportionnelles féminine et masculine du revenu, pondéré de manière à pénaliser l'inégalité entre les sexes et pondéré par le niveau du PIB réel par tête.
	Pouvoir décisionnel	Ecart entre les parts proportionnelles féminine et masculine dans les postes d'administration et de gestion, pondéré de manière à pénaliser l'inégalité entre les sexes. Ecart entre les parts proportionnelles féminine et masculine dans les professions libérales et les postes techniques, pondéré de manière à pénaliser l'inégalité entre les sexes.
	Indice combiné du pouvoir décisionnel	Moyenne simple de l'indice des postes d'administration et de gestion et de l'indice pour les professions libérales et les postes techniques.
	Pouvoir politique : Pouvoir décisionnel au parlement	Ecart entre les parts proportionnelles féminine et masculine des sièges au parlement, pondéré de manière à pénaliser l'inégalité entre les sexes.
Étape 3	Indicateur composite IPF	Ajouter les trois indices calculés à l'étape 2 et diviser par 3.

peut s'expliquer peut-être par le fait que dans des sociétés dans lesquelles les femmes ont plus de pouvoir du type mesuré par l'IPF, elles font pression pour obtenir plus de services publics et de transferts de revenus des gens riches aux gens plus démunis, ou parce que dans les sociétés dans lesquelles on fournit plus de services publics et où les gens démunis bénéficient plus de transferts de revenus, les

« Les données chiffrées constituent un levier critique dans toute analyse du changement ».

— Devaki Jain et Samia Ahmad 1999

Graphique 4.7 : IPF et dépenses publiques

Source : Calculé à partir des données dans le Rapport mondial sur le développement humain, CD-ROM.

femmes sont en mesure d'acquérir plus de pouvoir du type mesuré par l'IPF. Il s'agit vraisemblablement d'une combinaison des deux. Il serait intéressant d'explorer ce rapport en utilisant des mesures différentes pour l'autonomisation des femmes, ainsi que des mesures plus détaillées pour évaluer la disponibilité de services publics, en comparant, par exemple, le temps que les femmes doivent passer à se ravitailler en carburant et en eau et à préparer les repas aux dépenses publiques faites pour assurer l'approvisionnement des ménages en énergie et en eau, ainsi que les transports. Mais les données requises ne sont pas encore très répandues.

Les femmes en Inde ont adapté l'idée derrière l'IPF aux circonstances de leur pays, en construisant pour chaque Etat, trois indices composites différents pour mesurer l'autonomisation des femmes, basés sur les indicateurs de la représentation relative des femmes à des niveaux différents du système politique, l'exercice relatif du droit de vote, le taux d'alphabétisation relatif, l'espérance de vie relative et la part relative du revenu (Jain et Ahmad 1999 ; Mehta 1996).

Améliorer les informations sur le progrès des femmes

L'UNIFEM soutient un certain nombre d'initiatives entreprises pour améliorer les informations statistiques sur la vie des femmes, y compris l'élaboration d'un ensemble de profils statistiques des hommes et des femmes dans les pays de la région de l'Asie et du Pacifique et au Mexique, en Colombie et en Equateur. Il soutient des programmes de longue durée visant à

améliorer les statistiques et les indicateurs par sexe dans les pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est et du Pacifique, dans les pays arabes, en Amérique centrale et dans les pays hispanophones des Caraïbes et en Afrique de l'Est.

On peut signaler deux programmes particulièrement remarquables : la création d'un système informatisé d'indicateurs sociaux et économiques ventilés en fonction du sexe pour le Mexique (SISESIM) et la mise en œuvre d'un Recensement de l'Inde pour l'an 2001 qui tient compte de la problématique hommes-femmes. Le SISESIM est un système d'indicateurs pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique des femmes recouvrant l'éducation, la santé, le travail (le travail axé sur le marché et celui des prestataires de soins non rémunérés), la participation politique et le logement. Il comporte des ventilations en fonction de l'âge, du niveau d'instruction, du lieu de résidence et du sexe également. On a élaboré ce système à l'aide d'une série de groupes de travail interactifs comprenant les gens qui recueillent les statistiques et ceux qui les utilisent. L'un des résultats de cet accord a été la décision de recueillir des données ventilées par sexe sur les propriétaires de logements et les locataires, dans le contexte de l'enquête nationale sur les emplois du temps. Auparavant, aucune étude nationale au Mexique ne contenait ce type d'informations.

La mise en œuvre du Recensement de l'Inde sensibilisé à la problématique hommes-femmes comprend une série d'activités destinées à rendre le travail des femmes plus visible dans le recensement habituel le plus important du monde. Le Recensement indien de 1981 a indiqué que seulement 13 pour cent des femmes étaient économiquement actives – mais d'autres recherches ont montré qu'environ 89 pour cent des femmes indiennes se trouvaient dans des emplois informels dans des entreprises non enregistrées. La manière dont le recensement a été organisé ne captait pas évidemment toute l'étendue des activités économiques des femmes. L'UNIFEM a forgé une alliance entre des représentants indiens clés et des instituts de recherche afin de faire pression pour obtenir des changements dans le recensement, ce qui a produit tout un éventail de modifications en 1991. Entre autres, le questionnaire a été modifié de manière à inclure explicitement le travail occasionnel ou saisonnier non rémunéré dans des fermes et entreprises familiales. Au cours de leur formation, on a encouragé les recenseurs à penser à la grande variété de travail effectué par les femmes dans les fermes et entreprises familiales et à poser des questions détaillées sur ce travail. Une campagne d'informations publique, comprenant un refrain par une chanteuse populaire, a dépeint les divers rôles des femmes en milieu rural et urbain. Par ailleurs, une série de groupes de travail a aidé les hauts fonctionnaires du gouvernement à comprendre de quelles manières les nouvelles données pouvaient être exploitées par leurs ministères. Pour consolider cette expérience, l'UNIFEM soutient d'autres améliorations dans l'organisation du recensement de 2001, y compris une formation plus poussée des recenseurs et des efforts plus développés pour informer le public.

L'UNIFEM est aussi un partenaire de WIEGO (*Women in Informal Employment Globalizing and Organizing* ou Les femmes dans l'emploi informel se mondialisent et s'organisent), réseau international qui cherche à améliorer les statistiques sur l'emploi féminin

dans le secteur informel en accord avec les priorités développées par les organisations locales. Celles-ci comprennent l'inclusion des marchands ambulants et des travailleurs à domicile dans les enquêtes et la compilation de statistiques sur la contribution du secteur informel au PNB, ventilées en fonction des sexes.

Sur le plan national, l'aide technique est fournie aux Bureaux statistiques centraux du Kenya et de l'Inde. Sur le plan international, des représentantes de WIEGO participent au Groupe d'experts sur les statistiques informelles, à la Conférence internationale des statisticiens du travail et à une variété d'autres groupes d'experts de l'ONU et elles ont influencé le contenu du nouveau manuel de l'OIT sur les enquêtes du secteur informel. A mesure que des statistiques améliorées deviennent disponibles, elles sont utilisées dans le plaidoyer pour les politiques par HomeNet, SEWA (Inde), SEWU (Afrique du Sud) et l'*International Alliance of Street Vendors* (Alliance internationale des marchands ambulants). Ces organisations estiment que les statistiques qui donnent aux femmes une visibilité plus grande leur donnent également une voix plus puissante.

Priorités pour les nouvelles informations

Il est possible et approprié d'évaluer le progrès des femmes de différentes manières à des niveaux local, national, régional et mondial. Ce rapport s'est appuyé sur des bases de données de l'ONU pour évaluer les progrès mondiaux en matière de réalisation des objectifs approuvés lors des conférences de l'ONU. Beaucoup de données qui seraient utiles pour ce type d'évaluation ne sont pas disponibles dans ces bases de données. La Conférence de Beijing a mis l'accent sur la nécessité de disposer de plus de données sur le travail non rémunéré que les femmes font pour leurs familles et leur communauté – et de nombreux pays sont en train de recueillir ces informations à l'aide d'enquêtes sur les emplois du temps. Les priorités pour d'autres données ventilées en fonction du sexe comprennent :

- les taux de pauvreté propres à chaque sexe afin de pouvoir évaluer la féminisation de la pauvreté ;
- le recensement des propriétaires d'entreprises en fonction du sexe du propriétaire et de l'importance de l'entreprise ;
- la qualité du travail, avec une indication de la proportion des hommes et des femmes qui ont un emploi rémunéré assorti de droits assurant la protection sociale ;
- l'inégalité des revenus parmi les femmes ;
- la fréquence de la violence contre les femmes.

« Les chiffres peuvent vraiment aider à amener le changement ».

— Rhenana Jhabwala, SEWA, Ottawa, 1999

Des informations sur la position des femmes ne suffisent pas pour améliorer leurs vies. Il est nécessaire d'établir de nouvelles stratégies permettant l'exploitation de toutes les données disponibles pour tenir gouvernements, entreprises et organismes internationaux responsables de l'impact de leurs politiques sur les femmes.